



Assemblée générale

Cinquante et unième session

Distr. Générale

2 décembre 1996

Original : anglais

Point 129 de l'ordre du jour

Financement de la Force de protection des Nations Unies, de l'Opération des Nations Unies pour le rétablissement de la confiance en Croatie, de la Force de déploiement préventif des Nations Unies et du quartier général des Forces de paix des Nations Unies

Rapport du Secrétaire général

Résumé

Le présent rapport rend compte de l'exécution du budget de la Force de protection des Nations Unies (FORPRONU), de l'Opération des Nations Unies pour le rétablissement de la confiance en Croatie connue sous le nom d'ONURC, de la Force de déploiement préventif des Nations Unies (FORDEPRENU) et du quartier général des Forces de paix des Nations Unies (FPNU), pour la période du 1er janvier au 30 juin 1996. Il fait également le point de l'opération de liquidation des forces.

Pour la période du 1er janvier au 30 juin 1996, correspondant à la phase préalable à la liquidation, l'Assemblée générale a approuvé des engagements de dépenses d'un montant brut total de 240 562 100 dollars (montant net : 237 472 100 dollars), en trois fois : a) un montant brut de 100 millions de dollars (montant net : 98 430 700 dollars) par sa décision 50/410 B du 23 décembre 1995; b) un montant brut de 50 millions de dollars (montant net : 49 215 350 dollars) par sa décision 50/481 du

11 avril 1996; et c) un montant brut de 90 562 100 dollars (montant net : 89 826 050 dollars) par sa résolution 50/235 du 7 juin 1996. Il ressort du rapport sur l'exécution du budget que le montant brut des dépenses s'est également élevé à 240 562 100 dollars (montant net : 236 351 600 dollars). Le montant brut du solde inutilisé est donc nul, mais les contributions du personnel ayant été plus élevées que prévu, il reste un solde net de 1 120 500 dollars.

Les décisions que l'Assemblée générale devra prendre sont indiquées au paragraphe 44 du présent rapport.

Table des matières

	<i>Paragraphes</i>	<i>Page</i>
I. Introduction	1 - 5	5
II. Prévisions de dépenses pour la période du 1er janvier au 30 juin 1996	6 - 7	5
III. Décisions prises par l'Assemblée générale pour la période du 1er janvier au 30 juin 1996	8	6
IV. Décisions que l'Assemblée générale doit prendre pour la période commencée le 1er janvier 1996	9	6
V. Rapport sur l'exécution du budget pour la période du 1er janvier au 30 juin 1996	10 - 15	7
VI. Administration financière	16 - 17	9
A. Ressources disponibles et dépenses de fonctionnement pour la période du 12 janvier 1992 au 31 décembre 1996	16	9
B. État des contributions	17	9
VII. Remboursement des États qui fournissent des contingents	18	9
VIII. Observations et commentaires concernant les recommandations antérieures du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires	19 - 33	9
IX. Mesures prises en application de la résolution 51/12 de l'Assemblée générale .	34 - 43	11
X. Décisions que doit prendre l'Assemblée générale à sa cinquante et unième session	44	13

	<i>Page</i>
<i>Annexes</i>	
I. Exécution du budget pour la période du 1er janvier au 30 juin 1996 : état récapitulatif	14
II. Renseignements complémentaires concernant l'exécution du budget pour la période du 1er janvier au 30 juin 1996	20
A. Explications détaillées des écarts entre les prévisions de dépenses et les dépenses effectives	20
B. Explications complémentaires	30
III. Personnel militaire et personnel civil : déploiement prévu et déploiement effectif pour la période du 1er janvier au 30 juin 1996	43
IV. Effectifs autorisés et postes pourvus pour la période du 1er janvier au 30 juin 1996	44
V. Modifications apportées aux prévisions de dépenses pour la période du 1er juillet 1996 au 30 juin 1997	45
A. Tableau récapitulatif	45
B. Renseignements complémentaires	46
VI. Personnel civil : tableau d'effectifs, par catégorie et par classe, pour la liquidation des Forces de paix des Nations Unies pour la période du 1er juillet 1996 au 28 février 1997 . . .	47
VII. Personnel civil : tableau d'effectifs, par unité administrative, pour la liquidation des Forces de paix des Nations Unies pour la période du 1er juillet 1996 au 28 février 1997	48

I. Introduction

1. Les Forces combinées dans l'ex-Yougoslavie se composent de l'Opération des Nations Unies pour le rétablissement de la confiance en Croatie, connue sous le nom d'ONURC, de la Force de protection des Nations Unies (FORPRONU) et de la Force de déploiement préventif des Nations Unies (FORDEPRENU). Les services d'appui administratif et logistique des trois opérations sont centralisés au quartier général des Forces de paix des Nations Unies à Zagreb.
2. Conformément à la résolution 1025 (1995) du Conseil de sécurité en date du 30 novembre 1995, le mandat de l'ONURC a pris fin le 15 janvier 1996 et, le même jour, par sa résolution 1037 (1996), le Conseil a créé l'Administration transitoire des Nations Unies pour la Slavonie orientale, la Baranja et le Srem occidental (ATNUSO).
3. Le mandat de la FORPRONU a pris fin le 20 décembre 1995, date à laquelle le Secrétaire général a informé le Conseil de sécurité que les responsabilités de la FORPRONU avaient été transférées à la Force de mise en oeuvre (IFOR), conformément à la résolution 1031 (1995) du Conseil en date du 15 décembre 1995.
4. Dans une lettre datée du 1er février 1996 (S/1996/76), le Président du Conseil de sécurité a informé le Secrétaire général que les membres du Conseil souscrivaient en principe à sa recommandation tendant à ce que la FORDEPRENU devienne une mission indépendante, rendant compte directement au Siège de l'ONU à New York.
5. À la suite de ces décisions du Conseil de sécurité, le Secrétaire général a informé le Conseil, le 6 février 1996 (S/1996/83), que la structure d'appui administratif centralisée dont les FPNU avaient été dotées serait temporairement maintenue. Au cours de la phase préalable à la liquidation, du 1er février au 30 juin 1996, le quartier général des ex-FPNU devait assurer l'intégralité de l'appui administratif et logistique nécessaire aux nouvelles missions, aider à mettre en place les structures d'appui administratif indépendantes de ces nouvelles missions et prendre part à la liquidation administrative de l'ONURC, de la FORPRONU et des FPNU.

II. Prévisions de dépenses pour la période du 1er janvier au 30 juin 1996

6. Les prévisions de dépenses figurant à l'annexe III du document A/50/696/Add.4 couvraient la phase préalable à la liquidation, soit la période du 1er janvier au 30 juin 1996. Elles comprenaient les frais de voyage afférents au rapatriement de 309 observateurs militaires et de 7 463 membres des contingents, et les dépenses liées au maintien d'un effectif moyen mensuel de 1 237 membres des contingents, 293 membres du personnel civil international, 458 agents locaux, 725 membres du personnel contractuel international et 23 Volontaires des Nations Unies. Le montant brut des dépenses de la phase préalable à la liquidation avait été estimé à 302 062 100 dollars (montant net : 298 972 100 dollars), dont 201 492 300 dollars pour le remboursement du matériel appartenant aux contingents.
7. Dans son rapport A/50/903/Add.1 du 6 mai 1996, le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires a recommandé de réduire de 51,5 millions de dollars et 10 millions de dollars, respectivement, les crédits prévus pour le remboursement du matériel appartenant aux contingents et les demandes d'indemnisation. Compte tenu de ces réductions, il a recommandé à l'Assemblée générale d'approuver un montant brut total de 240 562 100 dollars pour la période du 1er janvier au 30 juin 1996.

III. Décisions prises par l'Assemblée générale pour la période du 1er janvier au 30 juin 1996

8. L'Assemblée générale a autorisé le Secrétaire général à engager des dépenses d'un montant brut total de 240 562 100 dollars (montant net : 237 472 100 dollars) pour la période du 1er janvier au 30 juin 1996. Sur ce total, un montant brut de 89 484 800 dollars (montant net : 87 915 500 dollars) a été mis en recouvrement auprès des États Membres. On trouvera ci-après des renseignements détaillés sur ces chiffres :

	<i>Montant brut</i>	<i>Montant net</i>
	<i>(En dollars des États-Unis)</i>	
1er janvier-31 mars 1996 Décision 50/410 B	100 000 000	98 430 700
1er janvier-31 mai 1996 Décision 50/481	50 000 000	49 215 350
1er janvier-30 juin 1996 Résolution 50/235	90 562 100	89 826 050
Total	240 562 100	237 472 100

IV. Décisions que l'Assemblée générale doit prendre pour la période commencée le 1er janvier 1996

9. L'Assemblée générale doit encore prendre un certain nombre de décisions concernant le financement des FPNU pour la période du 1er janvier 1996 au 30 juin 1997. Il faudrait :
- Ouvrir le crédit d'un montant brut de 240 562 100 dollars (montant net réduit de 236 351 600 dollars) correspondant aux dépenses autorisées par l'Assemblée générale pour la période du 1er janvier au 30 juin 1996, conformément aux décisions rappelées au paragraphe 8 ci-dessus;
 - Mettre en recouvrement un montant brut de 151 077 300 dollars (montant net : 148 436 100 dollars) pour la période du 1er janvier au 30 juin 1996, en sus du montant brut de 89 484 800 dollars (montant net : 87 915 500 dollars) déjà mis en recouvrement par l'Assemblée dans sa décision 50/410 B du 23 décembre 1995;
 - Décider de l'utilisation du solde inutilisé d'un montant brut de 112 033 878 dollars (montant net : 115 165 479 dollars) relatif à la période terminée le 30 juin 1996; et
 - Ouvrir et mettre en recouvrement, pour la période du 1er juillet 1996 au 30 juin 1997, un crédit d'un montant brut de 50 247 200 dollars (montant net : 46 951 000 dollars) comprenant le montant brut de 49 054 000 dollars recommandé par le Comité consultatif au paragraphe 50 de son rapport A/50/903/Add.1 et le montant de 1 193 200 dollars à verser au Compte d'appui aux opérations de maintien de la paix (résolution 51/13 du 4 novembre 1996). Sont compris dans ce total le montant brut de 18 693 450 dollars (montant net : 17 361 600 dollars) correspondant aux dépenses autorisées par l'Assemblée dans sa résolution 50/235 du 7 juin 1996 pour la période du 1er juillet au 30 septembre 1996, le montant brut de 6 231 150 dollars (montant net : 5 787 200 dollars) correspondant aux dépenses autorisées dans sa décision 50/410 C du 17 septembre 1996 pour la période du 1er au 31 octobre 1996 et le montant brut de 12 462 300 dollars (montant net : 11 574 400

dollars) correspondant aux dépenses autorisées dans sa résolution 51/12 du 4 novembre 1996 pour la période du 1er novembre au 31 décembre 1996.

V. Rapport sur l'exécution du budget pour la période du 1er janvier au 30 juin 1996

10. Le montant brut des dépenses est estimé à 240 562 100 dollars (montant net : 236 351 600 dollars), soit un solde inutilisé d'un montant brut égal à zéro (montant net : 1 120 500 dollars) : le montant brut total des dépenses autorisées était également de 240 562 100 dollars (montant net : 237 472 100 dollars). En termes bruts, il n'y a pas eu d'économies, mais il reste un solde net du fait qu'en raison de retards dans le transfert de personnel des FPNU à l'ATNUSO, la Mission des Nations Unies en Bosnie-Herzégovine (MINUBH) et la FORDEPRENU, les contributions du personnel et, partant, les recettes provenant de ces contributions, ont été plus élevées que prévu.
11. Des dépenses extraordinaires, non prévues dans le budget, ont été engagées au cours de la période considérée. Leur montant est important : il s'élève à 24 782 800 dollars et se décompose comme suit :

	<i>Dollars É.-U.</i>
Dépenses extraordinaires	
Règlement concernant des lettres d'attribution établies a posteriori	11 757 300
Règlement concernant des lettres d'attribution d'un montant supérieur aux engagements comptabilisés lors des périodes antérieures	230 400
Demandes d'indemnités présentées par du personnel militaire pour des périodes antérieures	2 349 100
Remboursement de dépenses relatives aux contingents non inscrites au budget	2 598 900
Bons de commande relatifs à 1995 établis a posteriori	983 200
Sommes dues en vertu d'arrangements contractuels	6 863 900
Total partiel	24 782 800

12. Des dépassements, d'un montant total de 10 456 700 dollars, ont été constatés à six rubriques budgétaires et n'ont été qu'en partie compensés par les économies, d'un montant de 4 1045 700 dollars, faites à 12 rubriques à la suite d'une modification des besoins opérationnels. La ventilation de ces chiffres est la suivante :

Dollars É.-U.

Dépassements

Police civile	414 000
Personnel international et personnel local	8 258 600
Personnel contractuel international	462 500
Transports	199 800
Programmes de déminage	1 300
Contributions du personnel	1 120 500

Total partiel **10 456 700**

Économies

Observateurs militaires	293 400
Contingents	1 269 600
Volontaires des Nations Unies	80 900
Locaux/hébergement	116 100
Remise en état des infrastructures	47 100
Opérations aériennes	901 300
Transmissions	69 900
Matériel divers	84 000
Services divers	265 400
Fournitures diverses	469 300
Programmes d'information	43 300
Fret aérien et de surface	465 400

Total partiel **4 105 700**

13. Les dépenses additionnelles et les économies mentionnées aux paragraphes 11 et 12 ci-dessus se soldent par un dépassement de 31 133 800 dollars. Afin de rester dans les limites des autorisations données par l'Assemblée générale, on a réduit d'autant le montant des engagements constatés au titre du matériel appartenant aux contingents. Comme il est indiqué au paragraphe 30 ci-après, on estime à l'heure actuelle que les sommes à rembourser aux gouvernements pour ce matériel sont supérieures de 317 millions de dollars environ aux engagements comptabilisés. Même si le montant de 149 992 300 dollars déjà réparti à ce titre était maintenu, il manquerait encore 285,9 millions de dollars pour régler les sommes réclamées par les 30 pays ayant fourni des contingents. De plus, les estimations sont sujettes à modification tant que tous les rapports d'inventaires n'auront pas été examinés en détail et que les négociations devant être menées par la suite avec chacun des gouvernements intéressés n'auront pas été menées à bon terme. On trouvera ci-après, aux paragraphes 27 à 30, des renseignements détaillés sur la situation en ce qui concerne le matériel appartenant aux contingents.
14. On a indiqué à l'annexe I la ventilation par ligne budgétaire des prévisions de dépenses établies par le Secrétaire général pour les forces combinées, telles qu'elles figuraient à l'annexe II du document A/50/696/Add.4 (col. 1), le montant révisé des sommes réparties conformément aux autorisations d'engagement de dépenses données par l'Assemblée générale dans ses décisions 50/410 B et 50/481 et sa résolution 50/235 (col. 2), ainsi que les dépenses non renouvelables (col. 3) et les dépenses renouvelables (col. 4). Des renseignements complémentaires sur ces dépenses sont donnés à l'annexe II et des informations sur le déploiement prévu et effectif du personnel militaire et du personnel civil aux annexes III et IV.
15. Au cours des six mois considérés, la base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi a été financée, comme précédemment, en fonction des besoins, à partir du budget des FPNU et des autres missions en

cours. La part de ses dépenses imputées aux FPNU au cours de la période a été de 340 200 dollars en tout : 88 200 dollars pour le personnel temporaire et 252 000 dollars pour les services contractuels.

VI. Administration financière

A. Ressources disponibles et dépenses de fonctionnement pour la période du 12 janvier 1992 au 31 décembre 1996

16. Le montant total des ressources mises à la disposition des FPNU pour la période du 12 janvier 1992 au 31 décembre 1996 représente un montant brut de 5 110 292 221 dollars (montant net : 5 074 213 721 dollars) et le montant estimatif des dépenses pour la même période correspond à un montant brut de 4 784 529 789 dollars (montant net : 4 751 375 532 dollars) compte tenu des contributions volontaires en nature d'une valeur de 40 566 062 dollars. Sont compris dans ces montants des crédits se chiffrant à un montant brut de 213 728 554 dollars (montant net : 207 672 710 dollars) qui ont déjà été déduits des contributions mises en recouvrement auprès des États Membres. Le solde inutilisé est d'un montant brut de 112 033 878 dollars (montant net : 115 165 479 dollars).

B. État des contributions

17. Au 15 novembre 1996, des contributions d'un montant total de 4 686 480 249 dollars avaient été mises en recouvrement auprès des États Membres au titre des FPNU pour la période du 12 janvier 1992 au 31 mars 1996. Les contributions reçues pour cette période s'élevaient à 3 946 775 014 dollars. En outre, les contributions non acquittées ayant été réduites de 8 019 709 dollars en application de la résolution 50/83 de l'Assemblée générale en date du 15 décembre 1995, il reste à recevoir un montant de 731 685 526 dollars.

VII. Remboursement des États qui fournissent des contingents

18. Les États qui fournissent des contingents ont été intégralement remboursés aux taux standard jusqu'au 30 novembre 1995.

VIII. Observations et commentaires concernant les recommandations antérieures du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires

19. Au paragraphe 38 de son rapport daté du 6 mai 1996 (A/50/903/Add.1), le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires a demandé qu'un rapport détaillé sur le plan de liquidation des avoirs des FPNU soit soumis à l'Assemblée générale, par l'intermédiaire du Comité, en novembre 1996

au plus tard. Ce rapport, qui est en cours d'établissement, ne sera prêt que vers la fin de la période de liquidation pour les raisons indiquées ci-après aux paragraphes 20 à 22.

20. L'annexe XVI du document A/50/696/Add.4 contenait des informations sur la liquidation préliminaire des avoirs des FPNU qui ont été actualisées par la mission sur la base d'un inventaire des avoirs détenus, loués et prêtés représentant plus de 430 millions de dollars, lequel reflétait la situation au 31 octobre 1996. Toutefois, cette mise à jour a un caractère préliminaire, dans la mesure où elle comprend 29 710 articles d'une valeur représentant plus de 103 millions de dollars, pour lesquels les modalités de liquidation définitive n'ont pas encore été arrêtées. Sont compris dans ce montant des avoirs d'une valeur de 22 millions de dollars se trouvant à divers stades de passation par profits et pertes.
21. L'établissement du rapport sur la liquidation des avoirs par le personnel des FPNU prenait beaucoup de temps pour plusieurs raisons. La recherche des avoirs appartenant à l'ONU qui étaient détenus par des unités de l'IFOR en vertu de dispositions relatives à leur garde temporaire a été plus longue que prévu. En outre, certains contingents de l'IFOR qui avaient signé des accords en vue de l'achat d'avoirs de l'ONU ont ultérieurement changé d'avis, si bien qu'il a fallu réintégrer ces avoirs dans les stocks.
22. La valeur après amortissement utilisée pour la vente des avoirs et leur passation par profits et pertes est calculée sur la base des données actuellement disponibles. Toutefois, celles-ci peuvent faire l'objet de modifications. Il arrive que des contingents ayant acheté des avoirs excédentaires contestent les factures qu'ils ont reçues. Le règlement de ces litiges pourrait entraîner une modification du nombre d'articles vendus et/ou de leur valeur. De même, les montants indiqués comme passés par profits et pertes pourront varier jusqu'à la clôture définitive des comptes.
23. Dans un autre rapport daté du 15 octobre 1995 (A/51/497), le Comité consultatif avait prié le Secrétaire général d'inclure des informations supplémentaires dans son prochain rapport sur le financement de la mission. Ces informations sont présentées ci-après :
24. *Engagements non réglés (par. 5)*. Les informations sur les engagements non réglés, par rubrique budgétaire, pour la période faisant l'objet du présent rapport figurent à l'annexe I (col. 6).
25. *Détermination de la valeur des contributions volontaires en nature destinées à financer l'adjonction d'une capacité de réaction rapide à la FORPRONU (par. 6)*. Des données détaillées sur les fournitures et services mis à la disposition des contingents de la capacité de réaction rapide ont été reçues du gouvernement donateur le 25 octobre 1996. Ces données sont actuellement analysées et la valeur de ces contributions, déterminée selon les procédures standard en usage à l'ONU, sera communiquée à l'Assemblée générale dès qu'elle sera connue.
26. *Modifications apportées à la comptabilisation du remboursement des consommables (par. 9)*. Si l'imputation de 70 millions de dollars à la rubrique des consommables semble constituer une modification de la méthode de comptabilisation, il s'agit plutôt en fait d'inscrire les dépenses dans les rubriques budgétaires pertinentes. Comme la FORPRONU était une mission vaste et complexe nécessitant la fourniture d'un important appui logistique aux contingents, l'ONU n'était pas en mesure d'apporter tout le soutien nécessaire pour assurer l'autonomie des contingents. En conséquence, les pays qui fournissent des contingents ont été priés de fournir certains éléments nécessaires à l'autonomie de leurs contingents et d'en demander le remboursement à l'ONU. Tant que les inventaires à l'arrivée et au départ n'avaient pas été reçus et examinés, il était impossible de se faire une idée des montants à rembourser aux gouvernements et aucun montant n'avait donc été engagé au titre de ces éléments en dehors du matériel appartenant aux contingents. Il est ressorti de l'examen préliminaire de 24 des 79 unités déployées par la FORPRONU que les contingents avaient fourni des pièces de rechange et d'autres consommables pour l'essentiel du matériel livré dans la zone de la mission. On estime qu'il vaudrait mieux que les éléments qui ne sont pas classés dans la rubrique «Matériel» soient comptabilisés dans les diverses catégories de dépenses auxquelles ils se rapportent.
27. *Détermination de la valeur du matériel appartenant aux contingents (par. 11)*. Il était indiqué à la section D de l'annexe IV du document A/50/696/Add.4 que le montant total à rembourser aux pays qui fournissent des contingents au titre du matériel appartenant aux contingents pendant la durée de la mission était estimé à 721 795 398 dollars. Cette estimation tenait compte des montants dus à la fois au titre du

matériel et des consommables emportés par les contingents pour assurer leur autonomie pendant les 60 premiers jours sur le théâtre des opérations. Sur ce montant, des versements d'un montant total de 289 242 801 dollars avaient déjà été effectués, le solde dû étant donc de 432 552 597 dollars. Les engagements comptabilisés à cette fin jusqu'au 31 décembre 1995 s'élevant au total à 231 060 299 dollars, il manquait encore 201 492 298 dollars. Un montant de 201 492 300 dollars a donc été inscrit dans les prévisions de dépenses des FPNU pour la période du 1er janvier au 30 juin 1996 afin de régler ces demandes de remboursement.

28. Au paragraphe 18 de son rapport A/50/903/Add.1, le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires avait recommandé de réduire de 51,5 millions de dollars les crédits inscrits à cette rubrique en attendant les résultats de l'examen des inventaires dressés par le personnel des FPNU et des négociations que celui-ci mènerait ensuite avec les contingents.
29. Dans sa résolution 50/235, l'Assemblée générale a pris note des observations formulées par le Comité consultatif au paragraphe 18 de son rapport et décidé de garder à l'étude les montants prévus au budget pour rembourser le matériel appartenant aux contingents, en attendant que le Secrétaire général ait achevé de traiter les demandes de remboursement non encore réglées au titre du matériel appartenant aux contingents.
30. Sur la base des données les plus récentes, les sommes dues au titre du matériel appartenant aux contingents se chiffrent au total à 664 868 643 dollars, ce qui représente une augmentation de 232 316 046 dollars par rapport aux estimations antérieures (432 552 597 dollars). Les montants actuellement engagés à cette fin, dont 70 millions de dollars au titre des consommables et les 118 858 500 dollars indiqués dans le présent rapport, s'élèvent au total à 347 133 172 dollars. Il faudrait donc que l'Assemblée générale ouvre un crédit supplémentaire de 317 735 471 dollars au titre du matériel appartenant aux contingents. La demande de crédit supplémentaire sera présentée une fois que les montants effectivement dus aux 30 pays qui fournissent des contingents auront été fixés.
31. *Impositions de droits d'accise (par. 14)*. La mission poursuit l'examen de cette question avec les autorités croates.
32. *Enquête sur les fraudes éventuelles dans l'utilisation de carburants et recouvrement du montant des pertes subies (par. 16)*. Des dispositions sont actuellement prises pour enquêter sur les factures frauduleuses et recouvrer le montant des pertes.
33. *Recouvrement des pertes subies par l'Organisation du fait du non-respect par le Gouvernement des dispositions de l'accord sur le statut des forces, y compris des sommes représentant plus de 2,3 millions de dollars qu'elle a dû verser au titre de la location d'installations au port de Split (par. 17 et 18)*. Les directeurs de Luka Split (port de Split) n'ont cessé de prétendre qu'une entreprise commerciale est propriétaire de ce port et que par conséquent les dispositions de l'accord sur le statut des forces n'étaient pas applicables. Si les contrats avec Luka Split contenaient tous une clause de protêt concernant les dispositions dudit accord, cette entreprise a néanmoins certifié devant les tribunaux qu'il s'agissait d'une société privée tombant sous le coup de l'accord sur le statut des forces.

IX. Mesures prises en application de la résolution 51/12 de l'Assemblée générale

34. Au paragraphe 8 de sa résolution 51/12, l'Assemblée générale a prié le Secrétaire général d'inclure dans son prochain rapport sur le financement des Forces combinées des informations actualisées sur la liquidation des Forces de protection des Nations Unies et de l'Opération des Nations Unies pour le rétablissement de la confiance en Croatie, comprenant notamment un état des coûts et des effectifs, une description des difficultés rencontrées, une évaluation par le Secrétaire général des progrès accomplis en vue de la liquidation et des projections touchant son achèvement.

35. La mission a dressé en février 1996 une liste des tâches prévues pendant la phase de liquidation, qui figure à l'annexe III du document A/50/696/Add.5. Toutefois, lorsque le processus de liquidation a été mis en route le 1er juillet 1996, il est apparu que les hypothèses initiales sur lesquelles était fondée l'estimation des effectifs nécessaires n'étaient plus valables.
36. Les tableaux d'effectifs ont été établis en partant du principe que le processus de liquidation ne se heurterait à aucun obstacle majeur, ce qui n'a pas été le cas dans la pratique et ce, pour les raisons suivantes : a) le transfert des opérations à l'IFOR s'est révélé infiniment plus complexe et plus lent que prévu; b) le manque de personnel expérimenté et de spécialistes de la planification au sein de la mission a été la source de difficultés supplémentaires au cours de l'exercice de liquidation; et c) il a fallu fournir un effort considérable pour mettre en place les structures administratives d'appui des nouvelles missions dans l'ex-Yougoslavie. Tous ces facteurs ont contribué à retarder sérieusement le lancement du processus de liquidation proprement dit des FPNU dont les services continuent d'être requis dans une certaine mesure.
37. Ainsi, dans le domaine des communications, les FPNU exploitent, moyennant remboursement, un réseau de communications pour l'IFOR. Bien que le personnel technique relève des services centraux d'appui des FPNU, les responsables de la liquidation des FPNU doivent continuer de s'acquitter aussi des tâches administratives (facturation, comptabilité, etc.).
38. Il est également apparu au cours du processus de liquidation qu'il fallait disposer de davantage de personnel local pour le transport et la livraison des fournitures et du matériel aux nouvelles missions, la réparation des véhicules, le déménagement à Pleso du quartier général des FPNU d'Ilica et le nettoyage des sites d'Ilica et de Pleso. Il s'est en outre révélé difficile de pourvoir les postes internationaux.
39. Au milieu du mois de septembre 1996, le Directeur de l'administration des FPNU a entrepris, avec le concours de tous les chefs de section de la mission, un examen détaillé des besoins liés aux opérations de liquidation. Compte tenu de la situation financière de l'Organisation ainsi que des facteurs susmentionnés, il a été décidé qu'il convenait de faire preuve de la plus grande modération dans le recrutement de fonctionnaires internationaux et de faire appel autant que possible à du personnel local pour les tâches nécessitant une main-d'oeuvre importante. En outre, il fallait entreprendre l'essentiel des activités pendant l'été car en automne et en hiver, les intempéries dans les Balkans freinaient toutes les opérations surtout dans le domaine des transports.
40. À l'issue de cet examen, il a fallu apporter les modifications ci-après aux estimations des besoins en personnel : a) ramener de 2 000 à 1 688 le nombre de mois de travail de fonctionnaire international et b) porter de 833 à 1 947 le nombre de mois de travail d'agent local. Ces modifications ont entraîné une augmentation nette de 802 mois de travail sans occasionner pour autant de dépenses supplémentaires.
41. Comme le personnel local coûte moins cher que le personnel international, des économies de 1 569 500 dollars ont pu être réalisées au titre des dépenses correspondant au personnel civil. Toutefois, des fonds supplémentaires sont nécessaires au titre des pièces de rechange pour les véhicules automobiles (489 000 dollars) et des communications par réseaux commerciaux (415 400 dollars). Le solde (616 000 dollars) est actuellement engagé au titre du remboursement du matériel appartenant aux contingents.
42. Les modifications apportées aux prévisions de dépenses pour la période du 1er juillet 1996 au 30 juin 1997 pour la liquidation des FPNU sont indiquées à l'annexe V et les tableaux d'effectifs révisés par catégorie et par classe à l'annexe VI et par unité administrative à l'annexe VII. Comme il ressort du document A/50/696/Add.6, le tableau d'effectifs au titre des services centraux d'appui pour la période du 1er juillet 1996 au 30 juin 1997 demeure inchangé.
43. Au paragraphe 10 de sa résolution 51/12, l'Assemblée générale a engagé le Secrétaire général à faire part aux gouvernements concernés des préoccupations qu'elle avait exprimées ainsi que de sa demande tendant à ce qu'ils remboursent les dépenses pour des éléments qui auraient dû être fournis à titre gratuit en vertu de l'accord sur le statut des forces et à ne pas régler les demandes de remboursement présentées par les gouvernements concernés jusqu'à ce que la question des dépenses soit résolue. Des informations sont actuellement rassemblées sur les sommes versées par les FPNU pour les éléments en question. Dès que ces informations seront prêtes, le Secrétaire général enverra des lettres aux gouvernements concernés pour leur

faire part des préoccupations exprimées par l'Assemblée générale et leur demander le remboursement de ces montants à l'Organisation des Nations Unies.

X. Décisions que doit prendre l'Assemblée générale à sa cinquante et unième session

44. En ce qui concerne le financement de la FORPRONU, de l'ONURC, de la FORDEPRENU et des FPNU, l'Assemblée générale doit prendre des décisions à sa cinquante et unième session. Il lui faut :
- a) Ouvrir pour la période du 1er janvier au 30 juin 1996 un crédit d'un montant brut de 240 562 100 dollars (montant net : 236 351 600 dollars) comprenant le montant brut de 100 millions de dollars (montant net : 98 430 700 dollars) correspondant aux dépenses autorisées dans sa décision 50/410 B, le montant brut de 50 millions de dollars (montant net : 49 215 350 dollars) correspondant aux dépenses autorisées dans sa décision 50/481 et le montant brut réduit de 90 562 100 dollars (montant net : 88 705 550 dollars) correspondant aux dépenses autorisées dans sa résolution 50/235;
 - b) Mettre en recouvrement pour la période du 1er janvier au 30 juin 1996 un montant brut de 151 077 300 dollars (montant net : 148 436 100 dollars) en sus du montant brut de 89 484 800 dollars (montant net : 87 915 500 dollars) déjà mis en recouvrement par l'Assemblée en application de sa décision 50/410 B;
 - c) Décider de l'utilisation du solde inutilisé d'un montant brut de 112 033 878 dollars (montant net : 115 165 479 dollars) relatif à la période terminée le 30 juin 1996;
 - d) Ouvrir et mettre en recouvrement pour la période du 1er juillet 1996 au 30 juin 1997 un crédit d'un montant brut de 50 247 200 dollars (montant net : 46 951 000 dollars) comprenant un montant de 1 193 200 dollars à verser au compte d'appui aux opérations de maintien de la paix. Sont compris dans ce montant le montant brut de 18 693 450 dollars (montant net : 17 361 600 dollars) correspondant aux dépenses déjà autorisées par l'Assemblée dans sa résolution 50/235, le montant brut de 6 231 150 dollars (montant net : 5 787 200 dollars) correspondant aux dépenses autorisées dans sa décision 50/410 C et le montant brut de 12 462 300 dollars (montant net : 11 574 400 dollars) correspondant aux dépenses autorisées dans sa résolution 51/12;
 - e) Examiner les ressources dont auront besoin les FPNU compte tenu des informations qui seront communiquées sur la valeur des contributions en nature prévues au budget qui ont permis de réduire le montant mis en recouvrement auprès des États Membres au titre de la capacité de réaction rapide;
 - f) Examiner les montants inscrits au budget au titre du remboursement du matériel appartenant aux contingents une fois achevé l'examen des demandes de remboursement à ce titre.

Note

- ¹ Compte non tenu du montant mis en recouvrement par l'Assemblée générale dans sa résolution 51/12.

Annexe I

Exécution du budget pour la période du 1er janvier au 30 juin 1996 : état récapitulatif

(En milliers de dollars des États-Unis)

	<i>Prévisions initiales (1)</i>	<i>Montant réparti (2)</i>	<i>Dépenses non renouvelables (3)</i>	<i>Dépenses renouvelables (4)</i>	<i>Dépenses totales (5) = (3)+(4)</i>	<i>Engagements non réglés (6)</i>	<i>Économies/ (dépassesments) (7) = (2)-(5)</i>
1. Personnel militaire							
<i>a) Observateurs militaires</i>							
Indemnité de subsistance (missions)	782,3	782,3	—	1 333,9	1 333,9	—	(551,6)
Frais de voyage	463,5	463,5	—	516,2	516,2	279,8	(52,7)
Indemnité d'habillement et d'équipement	4,9	4,9	—	16,7	16,7	—	(11,8)
Total partiel	1 250,7	1 250,7	—	1 866,8	1 866,8	279,8	(616,1)
<i>b) Contingents</i>							
Remboursement aux gouvernements aux taux standard	7 646,6	7 646,6	—	8 716,8	8 716,8	8 716,8	(1 070,2)
Détente et loisirs	100,2	100,2	—	226,6	226,6	165,8	(126,4)
Rations	1 718,0	1 718,0	3 935,9	2 006,3	5 942,2	4 983,6	(4 224,2)
Indemnité journalière	293,4	293,4	—	1 410,2	1 410,2	42,0	(1 116,8)
Indemnité de subsistance (missions)	—	—	—	9,8	9,8	—	(9,8)
Déploiement, relève et rapatriement	2 512,8	2 512,8	—	5 850,2	5 850,2	4 206,5	(3 337,4)
Indemnité d'habillement et d'équipement	519,5	519,5	—	593,0	593,0	593,0	(73,5)
Total partiel	12 790,5	12 790,5	3 935,9	18 812,9	22 748,8	18 707,7	(9 958,3)
<i>c) Autres dépenses afférentes au personnel militaire</i>							
Matériel appartenant aux contingents	201 492,3	149 992,3	118 858,5	—	118 858,5	118 858,5	31 133,8
Indemnisation en cas de décès ou d'invalidité	260,0	260,0	—	260,0	260,0	217,0	—
Total partiel	201 752,3	150 252,3	118 858,5	260,0	119 118,5	119 075,5	31 133,8
Total, rubrique 1	215 793,5	164 293,5	122 794,4	20 939,7	143 734,1	138 063,0	20 559,4
2. Personnel civil							
<i>a) Police civile</i>							
Indemnité de subsistance (missions)	496,0	496,0	—	1 049,8	1 049,8	—	(553,8)
Frais de voyage	—	—	—	22,7	22,7	15,2	(22,7)
Indemnité d'habillement et d'équipement	3,1	3,1	—	17,9	17,9	—	(14,8)
Total partiel	499,1	499,1	—	1 090,4	1 090,4	15,2	(591,3)
<i>b) Personnel international et personnel local</i>							
Traitements du personnel international	7 092,5	7 092,5	—	8 190,1	8 190,1	—	(1 097,6)
Traitements du personnel local	2 840,7	2 840,7	—	6 729,7	6 729,7	—	(3 889,0)

	Prévisions initiales (1)	Montant réparti (2)	Dépenses non renouvelables (3)	Dépenses renouvelables (4)	Dépenses totales (5) = (3)+(4)	Engagements non réglés (6)	Économies/ (dépassements) (7) = (2)-(5)
Consultants	—	—	—	4,5	4,5	—	(4,5)
Heures supplémentaires	57,0	57,0	—	75,0	75,0	—	(18,0)
Personnel temporaire	—	—	—	95,7	95,7	—	(95,7)
Dépenses communes de personnel	3 570,2	3 570,2	—	5 869,8	5 869,8	308,8	(2 299,6)
Indemnité de subsistance (missions)	4 815,3	4 815,3	—	5 491,8	5 491,8	—	(676,5)
Autres voyages autorisés	132,0	132,0	—	309,7	309,7	108,8	(177,7)
Total partiel	18 507,7	18 507,7	—	26 766,3	26 766,3	417,6	(8 258,6)
<i>c) Personnel contractuel international</i>	13 666,2	13 666,2	—	14 128,7	14 128,7	3 644,0	(462,5)
<i>d) Volontaires des Nations Unies</i>							
Indemnité de subsistance (missions)	—	—	—	—	—	—	—
Contrats de louage de services individuels	431,4	431,4	—	350,5	350,5	103,5	80,9
Total partiel	431,4	431,4	—	350,5	350,5	103,5	80,9
<i>e) Personnel fourni par des gouvernements</i>	—	—	—	—	—	—	—
<i>f) Observateurs électoraux civils</i>	—	—	—	—	—	—	—
Total, rubrique 2	33 104,4	33 104,4	—	42 335,9	42 335,9	4 180,3	(9 231,5)
3. Locaux/hébergement							
Location de locaux	4 091,7	4 091,7	—	3 837,3	3 837,3	992,0	254,4
Aménagement et rénovation des locaux	—	—	201,6	—	201,6	54,7	(201,6)
Fournitures d'entretien	215,0	215,0	—	110,3	110,3	9,6	104,7
Services d'entretien	223,5	223,5	—	113,3	113,3	33,7	110,2
Éclairage, chauffage, énergie et eau	2 012,3	2 012,3	—	2 365,5	2 365,5	587,4	(353,2)
Construction de locaux/bâtiments préfabriqués	—	—	15,8	—	15,8	—	(15,8)
Total, rubrique 3	6 542,5	6 542,5	217,4	6 426,4	6 643,8	1 677,4	(101,3)
4. Remise en état des infrastructures							
Amélioration des pistes d'atterrissage	—	—	—	—	—	—	—
Amélioration des routes	80,0	80,0	25,0	—	25,0	2,0	55,0
Réparation des ponts	—	—	87,7	—	87,7	79,8	(87,7)
Total, rubrique 4	80,0	80,0	112,7	—	112,7	81,8	(32,7)
5. Transports							
Achat de véhicules	—	—	—	—	—	—	—
Location de véhicules	351,2	351,2	2 500,0	316,0	2 816,0	2 767,5	(2 464,8)
Matériel d'atelier	—	—	20,7	—	20,7	14,3	(20,7)
Pièces de rechange, réparations et entretien	840,6	840,6	428,0	5 032,3	5 460,3	5 046,3	(4 619,7)
Carburants et lubrifiants ^a	1 315,7	1 315,7	—	1 570,7	1 570,7	2 633,9	(255,0)
Assurance	125,7	125,7	—	137,5	137,5	0,1	(11,8)
Total, rubrique 5	2 633,2	2 633,2	2 948,7	7 056,5	10 005,2	10 462,1	(7 372,0)

	Prévisions initiales (1)	Montant réparti (2)	Dépenses non renouvelables (3)	Dépenses renouvelables (4)	Dépenses totales (5) = (3)+(4)	Engagements non réglés (6)	Économies/ (dépassements) (7) = (2)-(5)
6. Opérations aériennes							
<i>a) Hélicoptères</i>							
Location/affrètement	540,3	540,3	—	1 043,5	1 043,5	1 043,5	(503,2)
Carburants et lubrifiants	61,8	61,8	—	57,2	57,2	31,0	4,6
Déploiement/retrait	50,0	50,0	—	—	—	—	50,0
Vols de ravitaillement	—	—	—	—	—	—	—
Peinture/préparation	—	—	—	—	—	—	—
Assurance responsabilité et risques de guerre	10,9	10,9	—	27,5	27,5	27,5	(16,6)
Total partiel	663,0	663,0	—	1 128,2	1 128,2	1 102,0	(465,2)
<i>b) Avions</i>							
Location/affrètement	989,4	989,4	—	1 433,4	1 433,4	544,3	(444,0)
Carburants et lubrifiants	1 324,0	1 324,0	—	678,8	678,8	105,2	645,2
Déploiement/retrait	100,0	100,0	—	38,2	38,2	38,2	61,8
Peinture/préparation	—	—	—	—	—	—	—
Vols de ravitaillement	—	—	—	—	—	—	—
Assurance responsabilité et risques de guerre	120,0	120,0	—	120,0	120,0	120,0	—
Total partiel	2 533,4	2 533,4	—	2 270,4	2 270,4	807,7	263,0
<i>c) Indemnité de subsistance des équipages</i>	49,8	49,8	—	54,0	54,0	53,8	(4,2)
<i>d) Autres dépenses</i>							
Services et matériel de contrôle de la circulation aérienne	60,0	60,0	—	89,0	89,0	15,8	(29,0)
Droits d'atterrissage et manutention au sol	970,0	970,0	—	593,5	593,5	173,4	376,5
Citernes à carburant	—	—	—	—	—	—	—
Total partiel	1 030,0	1 030,0	—	682,5	682,5	189,2	347,5
Total, rubrique 6	4 276,2	4 276,2	—	4 135,1	4 135,1	2 152,7	141,1
7. Opérations navales	—	—	—	—	—	—	—
8. Transmissions							
<i>a) Éléments complémentaires</i>							
Matériel de transmissions	—	—	(3,0)	—	(3,0)	—	3,0
Pièces de rechange et fournitures	120,0	120,0	—	202,8	202,8	169,1	(82,8)
Matériel d'atelier et d'essai	—	—	0,6	—	0,6	—	(0,6)
Communications par réseaux commerciaux	420,0	420,0	—	286,1	286,1	89,4	133,9
Total partiel	540,0	540,0	(2,4)	488,9	486,5	258,5	53,5
<i>b) Contrat relatif au réseau principal</i>	—	—	—	—	—	—	—
Total, rubrique 8	540,0	540,0	(2,4)	488,9	486,5	258,5	53,5

	<i>Prévisions initiales (1)</i>	<i>Montant réparti (2)</i>	<i>Dépenses non renouvelables (3)</i>	<i>Dépenses renouvelables (4)</i>	<i>Dépenses totales (5) = (3)+(4)</i>	<i>Engagements non réglés (6)</i>	<i>Économies/ (dépassements) (7) = (2)-(5)</i>
9. Matériel divers							
Mobilier de bureau	—	—	—	—	—	—	—
Matériel de bureau	—	—	0,2	—	0,2	0,2	(0,2)
Matériel informatique	37,2	37,2	7,0	—	7,0	—	30,2
Groupes électrogènes	—	—	—	—	—	—	—
Matériel d'observation	—	—	—	—	—	—	—
Citernes à essence et débitmètres	—	—	—	—	—	—	—
Citernes à eau et fosses septiques	—	—	—	—	—	—	—
Matériel médical et dentaire	—	—	—	—	—	—	—
Matériel d'hébergement	—	—	34,7	—	34,7	34,7	(34,7)
Matériel de réfrigération	—	—	—	—	—	—	—
Autre matériel divers	—	—	29,9	—	29,9	5,1	(29,9)
Matériel pour la défense des périmètres	—	—	0,3	—	0,3	—	(0,3)
Pièces de rechange, réparations et entretien	520,8	520,8	—	2 183,5	2 183,5	1 936,6	(1 662,7)
Matériel d'épuration de l'eau	—	—	0,1	—	0,1	—	(0,1)
Total, rubrique 9	558,0	558,0	72,2	2 183,5	2 255,7	1 976,6	(1 697,7)
10. Fournitures et services							
<i>a) Services divers</i>							
Vérification des comptes	39,0	39,0	—	39,0	39,0	39,0	—
Services contractuels	4 800,5	4 800,5	—	3 297,7	3 297,7	1 642,9	1 502,8
Services informatiques	—	—	—	—	—	—	—
Services de sécurité	36,0	36,0	—	155,4	155,4	0,1	(119,4)
Services et traitements médicaux	7,9	7,9	—	846,1	946,1	373,7	(838,2)
Demandes d'indemnisation et règlements	20 000,0	10 000,0	—	10 000,0	10 000,0	8 858,6	—
Dépenses de représentation	20,0	20,0	—	4,1	4,1	—	15,9
Autres services	25,0	25,0	—	345,8	345,8	45,0	(320,8)
Total partiel	24 928,4	14 928,4	—	14 688,1	14 688,1	10 959,3	240,3
<i>b) Fournitures diverses</i>							
Papeterie et fournitures de bureau	253,5	253,5	—	136,2	136,2	2,8	117,3
Fournitures médicales	207,9	207,9	—	116,7	116,7	66,9	91,2
Fournitures sanitaires et de nettoyage	79,1	79,1	—	0,4	0,4	—	78,7
Abonnements	1,2	1,2	—	9,6	9,6	—	(8,4)
Fournitures électriques	160,5	160,5	—	13,2	13,2	0,8	147,3
Bâches antiprojectiles pour véhicules	—	—	—	—	—	—	—
Accessoires d'uniforme, drapeaux et autocollants	40,0	40,0	—	20,5	20,5	—	19,5
Fournitures pour la défense des périmètres	—	—	—	37,5	37,5	18,8	(37,5)
Cartes d'état-major	—	—	—	3,3	3,3	3,3	(3,3)
Intendance et magasins	126,1	126,1	—	80,5	80,5	28,3	45,6

	<i>Prévisions initiales (1)</i>	<i>Montant réparti (2)</i>	<i>Dépenses non renouvelables (3)</i>	<i>Dépenses renouvelables (4)</i>	<i>Dépenses totales (5) = (3)+(4)</i>	<i>Engagements non réglés (6)</i>	<i>Économies/ (dépassements) (7) = (2)-(5)</i>
Fournitures diverses	—	—	—	111,3	111,3	108,1	(111,3)
Total partiel	868,3	868,3	—	529,2	529,2	229,0	339,1
Total, rubrique 10	25 796,7	15 796,7	—	15 217,3	15 217,3	11 188,3	579,4
11. Fournitures et services liés aux élections	—	—	—	—	—	—	—
12. Programmes d'information							
Matériel	—	—	1,0	—	1,0	—	(1,0)
Fournitures et accessoires	34,8	34,8	—	4,6	4,6	12,0	30,2
Services contractuels	39,6	39,6	—	25,6	25,6	—	14,0
Dépenses de production du Département de l'information	—	—	—	5,5	5,5	—	(5,5)
Total, rubrique 12	74,4	74,4	1,0	35,7	36,7	12,0	37,7
13. Programmes de formation	—	—	—	—	—	—	—
14. Programmes de déminage							
<i>a) Acquisition de matériel</i>							
Matériel de déminage	—	—	—	—	—	—	—
Matériel divers	—	—	—	—	—	—	—
Total partiel	—	—	—	—	—	—	—
<i>b) Fournitures, services et dépenses de fonctionnement</i>							
Salaires et repas	—	—	—	—	—	—	—
Services divers	—	—	—	—	—	—	—
Fournitures diverses	—	—	—	1,3	1,3	—	(1,3)
Total partiel	—	—	—	1,3	1,3	—	(1,3)
Total, rubrique 14	—	—	—	1,3	1,3	—	(1,3)
15. Aide au désarmement et à la démobilisation	—	—	—	—	—	—	—
16. Fret aérien et de surface							
Transport du matériel appartenant aux contingents	6 000,0	6 000,0	—	8 452,8	8 452,8	3 736,3	(2 452,8)
Transport aérien militaire	—	—	—	—	—	—	—
Fret et camionnage par les soins d'entreprises privées	2 000,0	2 000,0	—	1 361,3	1 361,3	1 103,2	638,7
Total, rubrique 16	8 000,0	8 000,0	—	9 814,1	9 814,1	4 839,5	(1 814,1)
17. Système intégré de gestion	—	—	—	—	—	—	—
18. Compte d'appui aux opérations de maintien de la paix	1 573,2	1 573,2	—	1 573,2	1 573,2	—	—
19. Contributions du personnel							
Personnel international	2 356,9	2 356,9	—	2 670,1	2 670,1	—	(313,2)
Personnel local	733,1	733,1	—	1 540,4	1 540,4	—	(807,3)
Total, rubrique 19	3 090,0	3 090,0	—	4 210,5	4 210,5	—	(1 120,5)
Total, rubriques 1 à 19	302 062,1	240 562,1	126 144,0	114 418,1	240 562,1	174 892,2	(0,0)
20. Recettes provenant des contributions du personnel	(3 090,0)	(3 090,0)	—	(4 210,5)	(4 210,5)	—	1 120,5

	<i>Prévisions initiales (1)</i>	<i>Montant réparti (2)</i>	<i>Dépenses non renouvelables (3)</i>	<i>Dépenses renouvelables (4)</i>	<i>Dépenses totales (5) = (3)+(4)</i>	<i>Engagements non réglés (6)</i>	<i>Économies/ (dépassements) (7) = (2)-(5)</i>
21. Contributions volontaires en nature (prévues au budget)	—	—	—	—	—	—	—
Total, rubriques 20 et 21	(3 090,0)	(3 090,0)	—	(4 210,5)	(4 210,5)	—	1 120,5
Total brut	302 062,1	240 562,1	126 144,0	114 418,1	240 562,1	174 892,2	—
Total net	298 972,1	237 472,1	126 144,0	110 207,6	236 351,6	174 892,2	1 120,5
22. Contributions volontaires en nature (non prévues au budget)	—	—	—	—	—	—	—
Total des ressources	298 972,1	237 472,1	126 144,0	110 207,6	236 351,6	174 892,2	1 120,5

^a Le montant total des dépenses à cette rubrique tient compte d'un solde créditeur de 1 063 200 dollars et d'engagements non réglés d'un montant de 2 633 900 dollars.

Annexe II

Renseignements complémentaires concernant l'exécution du budget pour la période du 1er janvier au 30 juin 1996

A. Explications détaillées des écarts entre les prévisions de dépenses et les dépenses effectives

	Prévisions		Dépenses effectives		Explication	Explication complémentaire (numéros de paragraphe de la section B)
	Nombre d'unités	Coût unitaire journalier mensuel/ annuel (Dollars)	Nombre d'unités	Coût unitaire journalier mensuel/ annuel (Dollars)		
1. Personnel militaire						
<i>a) Observateurs militaires</i> 1 à 3						
Indemnité de subsistance (missions)						
Jours de service pour la période considérée	8 692		4 871		Rapatriement d'observateurs plus tôt que prévu	
Jours de service pour des périodes antérieures	—		9 950		Règlement de sommes dues pour des périodes antérieures	
Coût total pour la période considérée		782 300		438 400	Rapatriement d'observateurs plus tôt que prévu	
Coût total pour des périodes antérieures		—		895 500	Règlement de sommes dues pour des périodes antérieures	
Frais de voyage						
Voyages au titre du rapatriement	309	1 500	286	1 805		
Coût total		463 500		516 200	Coût unitaire moyen plus élevé que prévu	
Indemnité d'habillement et d'équipement						
Coût total pour la période considérée		4 900		2 700		
Coût total pour des périodes antérieures		—		14 000	Règlement de sommes dues pour des périodes antérieures	
<i>b) Contingents</i> 4 à 10						
Remboursement aux gouvernements aux taux standard						
Effectif mensuel moyen	1 237		1 085			
Solde et indemnités		7 331 900		6 433 900	Rapatriement de contingents plus tôt que prévu	
Indemnité versée aux spécialistes		314 700		289 300	Rapatriement de contingents plus tôt que prévu	

	<i>Prévisions</i>		<i>Dépenses effectives</i>		<i>Explication</i>	<i>Explication complémentaire (numéros de paragraphe de la section B)</i>
	<i>Nombre d'unités</i>	<i>Coût unitaire journalier mensuel/ annuel (Dollars)</i>	<i>Nombre d'unités</i>	<i>Coût unitaire journalier mensuel/ annuel (Dollars)</i>		
Contingent qui, d'après le rapport précédent, devait être transféré à l'IFOR						
Solde et indemnités				1 936 500		Montant non inclus dans les prévisions de dépenses
Indemnité versée aux spécialistes				57 100		Montant non inclus dans les prévisions de dépenses
Détente et loisirs						
Congé de détente pour la période considérée		77 900		14 900		
Congé de détente pour des périodes antérieures		—		206 900		Règlement de sommes dues pour des périodes antérieures
Équipement de loisirs		22 300		4 800		Le programme d'achat de nouveaux équipements a été réduit
Rations						
Coût total pour la période considérée		1 718 000		1 631 200		Effectif moins nombreux que prévu
Somme due à un gouvernement		—		375 100		Lettre d'attribution établie a posteriori
Somme due à un fournisseur		—		3 935 900		Règlement d'une somme réclamée par un fournisseur
Indemnité journalière						
Coût total pour la période considérée		293 400		354 800		Reports de paiement
1er juillet-31 décembre 1995		—		797 200		Règlement de sommes dues pour des périodes antérieures
1er avril-30 juin 1995		—		255 400		Règlement de sommes dues pour des périodes antérieures
1er octobre 1994-31 mars 1995		—		2 800		Règlement de sommes dues pour des périodes antérieures
Indemnité de subsistance (missions)		—		9 800		Indemnité de repas et d'hébergement
Déploiement, relève et rapatriement des contingents						
Voyages au titre du rapatriement	7 463	2 512 800	4 005	2 326 400		
Voyages au titre du déploiement	—	—	4 712	—		Montant requis inclus dans le montant ci-dessus
Sommes dues à des gouvernements		—		2 901 700		Cinq lettres d'attribution établies a posteriori

	Prévisions		Dépenses effectives		Explication complémentaire (numéros de paragraphe de la section B)
	Nombre d'unités	Coût unitaire journalier mensuel/ annuel (Dollars)	Nombre d'unités	Coût unitaire journalier mensuel/ annuel (Dollars)	
Règlement découlant d'une lettre d'attribution		—		154 000	Le montant prévu initialement était sous-estimé
Dépenses non prévues				468 100	Précédemment considérées comme prises en charge par l'IFOR
Indemnité d'habillement et d'équipement					
Sur la base de l'effectif prévu/réel		519 500		455 800	Effectif moins nombreux que prévu
Dépenses non prévues				137 200	Précédemment considérées comme prises en charge par l'IFOR
<i>c) Autres dépenses afférentes au personnel militaire</i>					11 et 12
Matériel appartenant aux contingents		149 992 300		121 457 400	Pour compenser un dépassement
Indemnisation en cas de décès ou d'invalidité		260 000		260 000	Sans changement
2. Personnel civil					
<i>a) Police civile</i>					13 à 15
Indemnité de subsistance (missions)					
Jours de travail pour la période considérée	5 511		9 833		Retards intervenus dans les transferts à de nouvelles missions
Jours de travail pour des périodes antérieures	—		1 831		Règlement de sommes dues pour des périodes antérieures
Coût total pour la période considérée		496 000		885 000	Retards intervenus dans les transferts à de nouvelles missions
Coût total pour des périodes antérieures		—		164 800	Règlement de sommes dues pour des périodes antérieures
Frais de voyage					
Voyages au titre du rapatriement	—	—	14	22 700	
Indemnité d'habillement et d'équipement					
Coût total pour la période considérée		3 100		5 400	
Coût total pour des périodes antérieures		—		12 500	Règlement de sommes dues pour des périodes antérieures
<i>b) Personnel international et personnel local</i>					16 à 26
Traitements du personnel international					
Effectif mensuel moyen	293		330		
Coût total		7 092 500		8 190 100	Effectif plus nombreux que prévu

	<i>Prévisions</i>		<i>Dépenses effectives</i>		<i>Explication complémentaire (numéros de paragraphe de la section B)</i>
	<i>Nombre d'unités</i>	<i>Coût unitaire journalier mensuel/ annuel (Dollars)</i>	<i>Nombre d'unités</i>	<i>Coût unitaire journalier mensuel/ annuel (Dollars)</i>	
Traitements du personnel local					
Effectif mensuel moyen	458		1 236		
Coût total		2 840 700		6 729 700	Effectif plus nombreux que prévu
Consultants		—		4 500	Recrutement en mai 1995
Heures supplémentaires		57 000		75 000	
Personnel temporaire					
FPNU		—		7 500	
Base de soutien logistique des Nations Unies		—		88 200	Arrangement financier spécial
Dépenses communes de personnel					
Personnel international		3 341 200		3 546 600	Effectif plus nombreux que prévu
Personnel local		229 000		2 020 100	Effectif plus nombreux que prévu/pensions
Prime de risque		—		303 100	Personnel en poste ailleurs qu'à Zagreb
Indemnité de subsistance (missions)					
Coût total		4 815 300		5 491 800	Effectif plus nombreux que prévu
Autres frais de voyage					
Voyages autorisés entre New York et la zone de la mission		115 500		305 524	Planification et démarrage de nouvelles missions
Voyages au titre de la vérification des comptes		16 500		4 176	
<i>c) Personnel contractuel international</i>					27
Effectif mensuel moyen	725		630		
Coût total		13 666 200		14 128 700	Coût unitaire moyen plus élevé que prévu
<i>d) Volontaires des Nations Unies</i>					28
Effectif mensuel moyen	23		22		
Coût total		431 400		350 500	Effectif moins nombreux que prévu
<i>e) Personnel fourni par des gouvernements</i>		—			Sans changement
<i>f) Observateurs électoraux civils</i>		—			Sans changement
3. Locaux/hébergement					31 à 36
Location de locaux					
Contingents		890 400		680 000	Moins de séjours en hôtel
Volontaires des Nations Unies		55 800		—	Montant inclus dans le chiffre ci-dessous
Personnel contractuel international		1 761 900		1 289 100	Effectif moins nombreux que prévu
Baux commerciaux		1 383 600		1 868 200	Location de terrains supplémentaires

	<i>Prévisions</i>		<i>Dépenses effectives</i>		<i>Explication</i>	<i>Explication complémentaire (numéros de paragraphe de la section B)</i>
	<i>Nombre d'unités</i>	<i>Coût unitaire journalier mensuel/ annuel (Dollars)</i>	<i>Nombre d'unités</i>	<i>Coût unitaire journalier mensuel/ annuel (Dollars)</i>		
Aménagement et rénovation des locaux		—		201 600	Dépenses correspondant à une période antérieure	
Fournitures d'entretien		215 000		110 300	Réduction du volume d'activités	
Services d'entretien		223 500		113 300	Réduction du volume d'activités	
Éclairage, chauffage, énergie et eau						
Électricité		943 500		1 298 000	Factures reçues pour une période antérieure	
Eau		146 600		115 500	Effectif moins nombreux que prévu	
Gaz, bois de feu, charbon, mazout		160 600		358 600	Factures reçues pour une période antérieure	
Combustible pour groupes électrogènes		761 600		593 400	Effectif moins nombreux que prévu	
Construction de locaux/bâtiments préfabriqués		—		15 800	Achats correspondant à une période antérieure	
4. Remise en état des infrastructures						37 à 39
Amélioration des pistes d'atterrissage		—		—	Sans changement	
Amélioration des routes		80 000		25 000	Réduction des projets	
Réparation des ponts						
Somme réclamée par un gouvernement		—		79 800	Somme réclamée a posteriori pour 1994	
Pont sur la Cerna		—		7 900	Travaux destinés à faciliter l'enlèvement du matériel	
5. Transports						40 à 46
Achat de véhicules		—		—	Sans changement	
Location de véhicules						
Véhicules légers	5	128 000	—	—	Véhicules non requis	
Véhicules lourds	6	223 200	7	316 000	Coût moyen plus élevé que prévu	
Somme réclamée par un fournisseur		—		2 500 000	Règlement d'une somme réclamée par un fournisseur	
Matériel d'atelier		—		20 700	Pour la remise en état des véhicules	
Pièces de rechange, réparations et entretien						
Coût total pour la période considérée		840 600		788 100	Les pièces détachées de grande et moyenne dimensions ont été prélevées sur les stocks	
Demande de remboursement pour la réparation d'autobus		—		428 000	Autobus loués en 1994-1995	
Coûts correspondants à des périodes antérieures		—		4 244 200	Lettre d'attribution établie a posteriori	

	Prévisions		Dépenses effectives		Explication	Explication complémentaire (numéros de paragraphe de la section B)
	Nombre d'unités	Coût unitaire journalier/ mensuel/ annuel (Dollars)	Nombre d'unités	Coût unitaire journalier/ mensuel/ annuel (Dollars)		
Carburants et lubrifiants		1 315 700		1 570 700	Transport massif de matériel	
Assurance		125 700		137 500	Parc de véhicules plus important que prévu	
6. Opérations aériennes						
a) Hélicoptères						47 à 53
Location/affrètement						
Bell 206		54 720		78 400	Hélicoptère supplémentaire	
Bell 212		307 580		593 215	Hélicoptères supplémentaires	
MI 26		178 000		—	Hélicoptères non utilisés	
Décembre 1995		—		371 835	Bon de commande établi a posteriori	
Carburants et lubrifiants		61 800		57 200	Changement de configuration	
Déploiement/retrait						
Bell 206	2	50 000		—	Montant inclus dans le coût de location	
Vols de ravitaillement		—		—	Sans changement	
Peinture/préparation		—		—	Sans changement	
Assurance responsabilité et risques de guerre						
Bell 206		1 500		2 000	Hélicoptère supplémentaire	
Bell 212		9 000		15 750	Hélicoptères supplémentaires	
MI 26		400		—	Hélicoptères non utilisés	
Décembre 1995		—		9 750	Bon de commande établi a posteriori	
b) Avions						54 à 60
Location/affrètement						
YAK 40		233 700		247 723	Une semaine supplémentaire de location	
IL 76		533 700		564 477		
AN 26		222 000		261 200	Heures de vol supplémentaires	
Décembre 1995		—		360 000	Bon de commande établi a posteriori	
Carburants et lubrifiants		1 324 000		678 800	Modification du nombre d'heures de vol	
Déploiement/retrait						
YAK 40		50 000		—	Montant inclus dans le coût de location	
IL 76		50 000		—	Montant inclus dans le coût de location	
AN 26		—		38 200		

	Prévisions		Dépenses effectives		Explication complémentaire (numéros de paragraphe de la section B)
	Nombre d'unités	Coût unitaire journalier/ mensuel/ annuel (Dollars)	Nombre d'unités	Coût unitaire journalier/ mensuel/ annuel (Dollars)	
Peinture/préparation		—		—	Sans changement
Vols de ravitaillement		—		—	Sans changement
Assurance responsabilité et risques de guerre					
AN 26		120 000		120 000	Sans changement
c) <i>Indemnité de subsistance des équipages</i>					61
Coût total pour la période considérée		49 800		35 250	
Décembre 1995		—		18 750	Bon de commande établi a posteriori
d) <i>Autres dépenses</i>					62 à 64
Services et matériel de contrôle de la circulation aérienne		60 000		89 000	Services et matériels nécessaires pour de nouvelles missions
Droits d'atterrissage et manutention au sol		970 000		593 500	Davantage de vols couverts par l'accord sur le statut des forces
Réservoirs de carburant		—		—	Sans changement
7. Opérations navales		—		—	Sans changement
8. Transmissions					
a) <i>Éléments complémentaires</i>					66 à 69
Matériel de transmissions		—		(3 000)	Crédit de 4 800 dollars et débit de 1 800 dollars
Pièces de rechange et fournitures					
Coûts correspondant à la période considérée		120 000		186 400	Soutien à l'IFOR
Coûts correspondant à une période antérieure		—		16 400	Lettre d'attribution établie a posteriori
Matériel d'atelier et d'essai		—		600	
Communications par réseaux commerciaux		420 000		286 100	Retrait de zones périphériques plus tôt que prévu
b) <i>Contrat de raccordement au réseau</i>		—		—	Sans changement
9. Matériel divers					70 à 83
Mobilier de bureau		—		—	Sans changement
Matériel de bureau		—		200	
Matériel informatique		37 200		7 000	Matériel prélevé sur les stocks
Groupes électrogènes		—		—	Sans changement
Matériel d'observation		—		—	Sans changement
Citernes à essence et débitmètres		—		—	Sans changement
Citernes à eau et fosses septiques		—		—	Sans changement
Matériel médical et dentaire		—		—	Sans changement
Matériel d'hébergement		—		34 700	Règlement découlant d'une lettre d'attribution

	<i>Prévisions</i>		<i>Dépenses effectives</i>		<i>Explication complémentaire (numéros de paragraphe de la section B)</i>
	<i>Nombre d'unités</i>	<i>Coût unitaire journalier/ mensuel/ annuel (Dollars)</i>	<i>Nombre d'unités</i>	<i>Coût unitaire journalier/ mensuel/ annuel (Dollars)</i>	
Matériel de réfrigération		—		—	Sans changement
Autre matériel divers		—		29 900	Remplacement d'outils et de matériel
Matériel pour la défense des périmètres		—		300	
Pièces de rechange, réparations et entretien					
Matériel de bureau		150 000		231 800	
Matériel informatique		57 000		1 600	
Groupes électrogènes		150 000		126 300	
Réfrigérateurs et matériel d'hébergement		132 000		76 800	
Citernes à carburant		31 800		—	
Coûts correspondant à des périodes antérieures		—		1 747 000	Cinq lettres d'attribution émises a posteriori
Matériel d'épuration de l'eau		—		100	
10. Fournitures et services					84 à 93
<i>a) Services divers</i>					
Vérification des comptes		39 000		39 000	Sans changement
Services contractuels					
Services de blanchissage et de nettoyage pour le personnel militaire		216 900		42 500	Effectif moins nombreux que prévu
Services de coiffeur pour le personnel militaire		24 100		—	Montant inclus dans le chiffre ci-dessus
Services de blanchissage pour le personnel civil		88 100		23 600	Mise en place de contrôles rigoureux
Assainissement de l'environnement		2 500 000		1 119 300	Examen critique des responsabilités
Nettoyage des locaux		797 900		608 100	Locaux moins nombreux que prévu
Nettoyage des fosses septiques		112 800		87 200	Locaux moins nombreux que prévu
Réparations techniques		74 800		50 600	Besoins moins importants que prévu
Services funéraires		—		27 100	Dépense correspondant à une période antérieure
Services de restauration		688 000		906 600	Services fournis à des contingents en transit
Appui contractuel		297 900		157 800	Seules les installations des FPNU ont été utilisées
Base de soutien logistique des Nations Unies		—		252 000	Arrangement financier spécial
Lettre d'attribution		—		22 900	Règlement d'une somme due pour une période antérieure

	<i>Prévisions</i>		<i>Dépenses effectives</i>		<i>Explication complémentaire (numéros de paragraphe de la section B)</i>
	<i>Nombre d'unités</i>	<i>Coût unitaire journalier/ mensuel/ annuel (Dollars)</i>	<i>Nombre d'unités</i>	<i>Coût unitaire journalier/ mensuel/ annuel (Dollars)</i>	
Services informatiques		—		—	Sans changement
Services de sécurité		36 000		155 400	Sécurité des installations d'entreposage
Traitements et services médicaux					
Coûts correspondant à la période considérée		7 900		843 900	Hospitalisations de longue durée
Coûts correspondant à une période antérieure		—		2 200	Lettre d'attribution établie a posteriori
Demandes d'indemnisation et règlements		10 000 000		10 000 000	Sans changement
Dépenses de représentation		20 000		4 100	Contrôle rigoureux de l'utilisation des fonds
Autres services		25 000		345 800	Péages et frais bancaires
<i>b) Fournitures diverses</i>					94 à 104
Papeterie et fournitures de bureau		253 500		136 200	Fournitures prélevées sur les stocks
Fournitures médicales		207 900		116 700	Fournitures prélevées sur les stocks
Fournitures sanitaires et de nettoyage		79 100		400	Fournitures prélevées sur les stocks
Abonnements		1 200		9 600	
Fournitures électriques		160 500		13 200	Fournitures prélevées sur les stocks
Bâches antiprojectiles pour véhicules		—		—	Sans changement
Accessoires d'uniforme, drapeaux et autocollants		40 000		20 500	Fournitures prélevées sur les stocks
Fournitures pour la défense des périmètres					
Coût total pour la période considérée		—		18 700	Sécurité des zones où se trouvait du matériel
Coût total pour des périodes antérieures		—		18 800	Règlement découlant d'une lettre d'attribution
Cartes d'état-major		—		3 300	Lettre d'attribution établie a posteriori
Intendance et magasins		126 100		80 500	Articles prélevés sur les stocks
Autres fournitures diverses					
Coût total pour la période considérée		—		3 200	
Coût total pour des périodes antérieures		—		108 100	Lettre d'attribution établie a posteriori
11. Fournitures et services liés aux élections					Sans changement
12. Programmes d'information					106 à 109
Matériel		—		1 000	Remplacement de matériel
Fournitures et accessoires		34 800		4 600	Réduction du volume d'activités

	<i>Prévisions</i>		<i>Dépenses effectives</i>		<i>Explication</i>	<i>Explication complémentaire (numéros de paragraphe de la section B)</i>
	<i>Nombre d'unités</i>	<i>Coût unitaire journalier mensuel/ annuel (Dollars)</i>	<i>Nombre d'unités</i>	<i>Coût unitaire journalier mensuel/ annuel (Dollars)</i>		
Services contractuels		39 600		25 600	Réduction du volume d'activités	
Département de l'information						
Coûts de production		—		5 500	Dépense correspondant à une période antérieure	
13. Programmes de formation		—		—	Sans changement	
14. Programmes de déminage						111
<i>a) Acquisition de matériel</i>						
Matériel de déminage		—		—	Sans changement	
Matériel divers		—		—	Sans changement	
<i>b) Fournitures, services et dépenses de fonctionnement</i>						
Salaires et repas		—		—	Sans changement	
Services divers		—		—	Sans changement	
Fournitures diverses		—		1 300	Fournitures pour des programmes de sensibilisation au danger des mines	
15. Aide au désarmement et à la démobilisation					Sans changement	
16. Fret aérien et de surface						113 à 115
Transport du matériel appartenant aux contingents						
Coût total pour la période considérée		6 000 000		6 173 300	Volume de matériel plus important que prévu	
Coût total pour des périodes antérieures		—		2 279 500	Lettres d'attribution établies a posteriori	
Transport aérien militaire		—		—	Sans changement	
Fret et camionnage par les soins d'entreprises privées		2 000 000		1 361 300	Réduction du volume des expéditions à destination de Brindisi	
17. Système intégré de gestion					Sans changement	
18. Compte d'appui aux opérations de maintien de la paix		1 573 200		1 573 200	Sans changement	
19. Contributions du personnel						117
Personnel international		2 356 900		2 670 100	Effectif plus nombreux que prévu	
Personnel local		733 100		1 540 400	Effectif plus nombreux que prévu	
20. Recettes provenant des contributions du personnel		(3 090 000)		(4 210 500)	Effectif plus nombreux que prévu	119
21. Contributions volontaires en nature (prévues au budget)					Sans changement	
22. Contributions volontaires en nature (non prévues au budget)		—		—	Sans changement	
Total des ressources						
Total brut		240 562 100		240 562 100		
Total net		237 472 100		236 351 600		

B. Explications complémentaires

*Économies/
 (dépassements)
 (En dollars É.-U.)*

1. Personnel militaire

a) *Observateurs* (616 100)

1. *Indemnité de subsistance (missions)*. Les dépenses prévues correspondaient au déploiement de 446 observateurs du 1er au 14 janvier 1996 (290 à l'ONURC et 156 à la FORPRONU) et de 144 observateurs du 15 au 31 janvier 1996, représentant un total de 8 692 jours de service à raison de 90 dollars par jour, soit un total de 782 300 dollars. Les dépenses effectivement engagées se sont chiffrées à 1 333 900 dollars, soit 438 400 dollars (4 871 jours de service) pour la période sur laquelle porte le présent rapport et 895 500 dollars (9 950 jours de service), au titre du paiement des indemnités de subsistance d'observateurs militaires en poste pendant des périodes antérieures.
2. *Frais de voyage*. Il y avait 472 observateurs militaires dans les FPNU au 31 décembre 1995, dont 163 devaient être transférés aux différentes missions, comme suit : Mission d'observation des Nations Unies à Prevlaka (MONUP) (28), FORDEPRENU (35) et ATNUSO (100). Des crédits ont donc été prévus pour le rapatriement de 309 observateurs militaires, à raison de 1 500 dollars par personne (463 500 dollars). Il y a eu au total 286 rapatriements, à un coût moyen de 1 805 dollars par voyage (516 200 dollars), ce qui a entraîné des dépenses additionnelles de 52 700 dollars.
3. *Indemnité d'habillement et d'équipement*. Les dépenses prévues étaient estimées à 4 900 dollars. Les dépenses effectivement engagées se sont chiffrées à 2 700 dollars pour la période considérée et à 14 000 dollars au titre du remboursement des indemnités correspondant à des périodes antérieures.

b) *Contingents* (9 958 300)

4. *Remboursements aux gouvernements aux taux standard*. Les ressources nécessaires au financement des contingents avaient été calculées sur la base d'un effectif mensuel moyen de 1 237 soldats, soit un total de 7 421 mois de service. L'effectif mensuel moyen ayant été ramené à 6 512, il en est résulté une économie de 923 400 dollars. Le déploiement des effectifs, mois par mois, est indiqué dans le tableau ci-après. En outre, on estime à 1 993 600 dollars le montant des ressources requises pour couvrir les dépenses afférentes à un contingent qui était censé avoir été transféré à l'IFOR et qui n'a donc pas été inclus dans les rapports de 1996 sur les effectifs mensuels. Aucun crédit n'avait été prévu pour ce contingent, qui est resté dans la zone de la mission jusqu'au début de mars 1996 et pour lequel le Gouvernement présente une demande de remboursement.

<i>Mois</i>	<i>Arrivées</i>	<i>Départs</i>	<i>Effectif en fin de mois</i>	<i>Effectif moyen</i>	<i>Effectif prévu au budget</i>
Effectif au 31 décembre 1995			7 972		
Janvier 1996	37	5 932	2 077	5 149	6 256
Février 1996	29	1 769	337	754	296
Mars 1996	7	160	184	287	296
Avril 1996	50	105	129	152	231
Mai 1996	—	49	80	94	171
Juin 1996	—	6	74	76	171
Total	123	8 021		6 512	7 421

5. *Détente et loisirs*. Les dépenses prévues correspondaient au paiement des congés de détente à raison de 10,50 dollars par jour pendant six jours, pour un effectif moyen de 1 237 soldats (77 900 dollars), plus un montant de 22 300 dollars pour l'achat de matériel de loisir, à raison de 3 dollars par personne et par mois. Les dépenses engagées pendant la période considérée se sont chiffrées à 14 900 dollars. En outre, il a fallu

prévoir un montant de 206 900 dollars au titre des demandes de remboursement correspondant à des périodes antérieures. Des économies (17 500 dollars) ont été réalisées sur l'acquisition de matériel du fait que les nouveaux achats ont été soumis à des restrictions.

6. *Rations*. Les prévisions de dépenses avaient été calculées sur la base 7,50 dollars par jour pour un total de 229 057 jours de service (1 718 000 dollars). Les effectifs ayant été moins nombreux, les dépenses effectivement engagées pendant la période considérée ont été inférieures à ce montant (1 631 200 dollars), ce qui a permis de réaliser des économies (86 800 dollars). En revanche, il a fallu prévoir des ressources additionnelles pour honorer une demande de remboursement relative à des périodes antérieures, présentée par un gouvernement ayant fourni un contingent (375 100 dollars), ainsi qu'une créance présentée légalement par un vendeur (3 935 900 dollars).
7. *Indemnité journalière*. Les ressources nécessaires avaient été calculées sur la base d'une indemnité journalière de 1,28 dollar par personne et par jour, soit 229 057 jours de service (293 400 dollars). Les dépenses effectivement engagées se sont élevées à 1 410 200 dollars, soit 354 800 dollars pour la période considérée et 1 055 400 dollars pour les périodes précédentes (voir sect. A de la présente annexe). Comme il s'agit d'une somme modeste (1,28 dollar par jour), cette indemnité est généralement versée en bloc à l'occasion d'un congé ou avant le rapatriement. Les paiements sont donc effectués avec un certain décalage dans le temps, ce qui explique que les dépenses effectivement engagées soient inférieures aux prévisions pendant les périodes où la mission accroît ses effectifs et supérieures quand elle les réduit.
8. *Indemnité de subsistance (missions)*. Il n'avait pas été prévu de ressources sous cette rubrique. Néanmoins, des dépenses ont été engagées au titre de l'indemnité de repas et de logement versée aux militaires chargés de surveiller le matériel de l'Organisation des Nations Unies et celui appartenant aux contingents dans les endroits reculés où l'ONU ne disposait pas de locaux.
9. *Déploiement, relève et rapatriement*. Les dépenses avaient été calculées sur la base du rapatriement de 7 463 soldats, soit 3 659 voyages en Europe à raison de 195 dollars par voyage et 3 804 voyages hors d'Europe, à raison de 473 dollars par voyage. Les crédits demandés sous cette rubrique avaient été fixés à 2 326 400 dollars. Par ailleurs, des ressources additionnelles ont été requises à la fois pour honorer trois demandes de remboursement d'indemnités portant sur des périodes antérieures, présentées par des pays fournisseurs de contingents (2 690 200 dollars) et deux demandes de remboursement représentant un montant de 154 000 dollars, qui s'est ajouté aux montants engagés au cours des périodes précédentes, et pour couvrir les frais de rapatriement du contingent visé ci-dessus au paragraphe 4 (468 100 dollars).
10. *Indemnité d'habillement et d'équipement*. Des économies ont été réalisées (63 700 dollars) du fait que l'effectif prévu au budget était supérieur à l'effectif réel. En revanche, il a fallu prévoir des ressources additionnelles (137 200 dollars) pour répondre aux besoins du contingent visé au paragraphe 4.
 - c) *Autres dépenses afférentes au personnel militaire* 31 133 800
11. *Matériel appartenant aux contingents*. Le montant engagé à ce titre représente une réduction de 31 133 800 dollars par rapport aux montants répartis, et ce, afin de compenser les dépassements qui ont été enregistrés sous d'autres rubriques et qui sont indiqués en détail au paragraphe 13 du présent rapport.
12. *Indemnité en cas de décès ou d'invalidité*. Le montant alloué sous cette rubrique a été intégralement engagé afin de couvrir les indemnités éventuelles en cas de décès ou d'invalidité du personnel militaire ou de préjudices corporels subis par celui-ci.
2. **Personnel civil**
 - a) *Police civile* (591 300)
13. *Indemnité de subsistance (missions)*. Les prévisions de dépenses correspondaient au déploiement de 254 membres de la police civile du 1er au 14 janvier 1996 (168 à l'ONURC et 86 à la FORPRONU) et de 115 membres de la police civile du 15 au 31 janvier 1996, soit un total de 5 511 jours de service à raison de 90 dollars par jour (496 000 dollars). Toutefois, la police civile est restée dans les FPNU jusqu'à la fin du

mois de février. Les dépenses effectivement engagées se sont chiffrées à 1 049 800 dollars, soit 885 000 dollars (9 833 jours de service) pour la période sur laquelle porte le présent rapport et 164 800 dollars (1 831 jours de service) au titre des demandes de remboursement correspondant à des périodes antérieures.

14. *Frais de voyage.* Il y avait 280 membres de la police dans les FPNU au 31 décembre 1995, qui tous devaient être transférés à d'autres missions. Il n'avait donc pas été prévu de dépenses pour leur rapatriement. Toutefois, 14 membres ont été rapatriés à un coût de 22 700 dollars.
15. *Indemnité d'habillement et d'équipement.* Les prévisions de dépenses étaient fixées à 3 100 dollars. Un montant de 5 400 dollars a effectivement été dépensé pendant la période sur laquelle porte le présent rapport ainsi qu'un montant de 12 500 dollars pour honorer des demandes de remboursement correspondant à des périodes antérieures.
 - b) *Personnel international et personnel local* (8 258 600)
16. La réduction progressive de l'effectif civil qui est indiquée dans le tableau 2 du document A/50/696/Add.4 avait été planifiée à la fin du mois de février 1996. À ce moment-là, on prévoyait que le nombre des civils employés dans les FPNU diminuerait chaque mois, au fur et à mesure qu'ils seraient transférés aux nouvelles missions. Il était prévu (cf. par. 29 du document S/1996/83) que la mise en place des structures d'appui administratif des nouvelles missions irait de pair avec le transfert du personnel et des moyens matériels. Ce transfert devait être effectué aussi rapidement que la situation sur le terrain le permettrait, notamment dès que les locaux à usage de bureaux et les installations nécessaires seraient disponibles, afin que les opérations administratives des missions puissent commencer d'ici la fin de la période de transition.
17. Mais, pour différentes raisons, l'opération ne s'est pas déroulée comme on l'avait envisagé. La période de transition s'est avérée plus difficile et plus longue que prévu. La raison essentielle a été l'absence d'un bureau de liaison unique au sein de l'IFOR. Les FPNU ont été obligées de négocier le transfert des moyens matériels avec chaque contingent et certains de ces derniers ont dû obtenir l'accord de leur capitale avant d'accepter de rembourser des services ou du matériel fournis par les FPNU. La mise en place des structures d'appui administratif des nouvelles missions a également exigé davantage d'efforts.
18. La MINUBH et l'ATNUSO ont eu des difficultés à recruter du personnel, en particulier du personnel local. Dans ce domaine, la MINUBH a dû affronter la concurrence de l'IFOR, de nombreux autres organismes internationaux et de diverses organisations non gouvernementales qui, très rapidement, ont dominé le marché du travail. Dans bien des cas, le personnel local qui travaillait auparavant pour la FORPRONU a quitté celle-ci pour d'autres organisations lui offrant des traitements plus élevés, tandis que les candidats potentiels se voyaient offrir ailleurs des conditions financières plus avantageuses. À l'ATNUSO, le recrutement du personnel d'appui a été largement subordonné à l'existence de locaux — bureaux, entrepôts, ateliers — pouvant accueillir ce personnel. Les négociations avec les autorités locales au sujet de l'installation de la mission ont duré plus longtemps que prévu, ce qui a retardé la présentation des demandes de personnel pour assurer l'appui logistique, technique et administratif. En effet, l'ATNUSO devait veiller à ne pas engager du personnel qui serait ensuite incapable de remplir sa tâche par manque d'installations, de sorte que les FPNU ont dû continuer de fournir un appui intégral à la mission.
19. *Traitements du personnel international.* Les dépenses prévues sous cette rubrique avaient été calculées sur la base d'un effectif mensuel moyen de 293 personnes. On a compté en moyenne 330 fonctionnaires internationaux, ce qui a entraîné des dépenses supplémentaires sous cette rubrique. Des indications concernant le déploiement mensuel prévu et le déploiement mensuel effectif du personnel international sont fournies à l'annexe III.
20. *Traitements du personnel local.* Les ressources nécessaires ont été calculées sur la base d'un effectif mensuel moyen de 458 personnes. On a compté en moyenne 1 236 fonctionnaires locaux; d'où des dépenses supplémentaires sous cette rubrique. Pour des indications concernant le déploiement mensuel prévu et le déploiement effectif, voir l'annexe III.
21. *Consultants.* Le montant de 4 500 dollars correspond au paiement des services d'un consultant engagé en mai 1995 pour inventorier le matériel appartenant aux contingents.

22. *Heures supplémentaires.* Les prévisions de dépenses avaient été calculées sur la base de 2 % des traitements locaux, alors que le coût réel a été d'environ 1 %. Toutefois, le nombre des fonctionnaires locaux engagés a été supérieur aux prévisions, ce qui a entraîné des dépenses additionnelles de 18 000 dollars sous cette rubrique.
23. *Personnel temporaire.* Les dépenses engagées au titre de ce personnel se sont établies comme suit : 7 500 dollars pour les FPNU et 88 200 dollars pour la base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi.
24. *Dépenses communes de personnel.* Les dépenses ont été supérieures aux prévisions, non seulement parce que les fonctionnaires internationaux et les fonctionnaires locaux ont été plus nombreux que prévu mais également parce que la prime de risque et les cotisations à la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies pour le personnel local n'avaient pas été incluses dans les prévisions de dépenses. Ces dépenses se sont élevées respectivement à 303 100 dollars et 1 270 500 dollars.
25. *Indemnité de subsistance (missions).* Les ressources avaient été calculées sur la base d'un effectif moyen de 293 fonctionnaires internationaux. Les ressources additionnelles nécessaires (676 500 dollars) s'expliquent par le fait que cet effectif a été supérieur (333 fonctionnaires).
26. *Autres voyages autorisés.* Des ressources additionnelles (177 700 dollars) ont été nécessaires sous cette rubrique. La planification et la mise en place des nouvelles missions dans l'ex-Yougoslavie ont exigé des déplacements plus nombreux que prévu, tant dans la zone de la mission qu'en dehors de celle-ci.
- c) *Personnel contractuel* (462 500)
27. Les prévisions de dépenses avaient été établies sur la base d'un effectif mensuel moyen de 725 personnes recrutées sur le plan international, à raison de 3 142 dollars par personne et par mois. Bien que le personnel sous contrat ait été moins nombreux que prévu (630 personnes), le coût mensuel moyen par personne a été de 3 738 dollars, ce qui explique les ressources additionnelles requises sous cette rubrique (462 500 dollars).
- d) *Volontaires des Nations Unies* 80 900
28. Les prévisions de dépenses avaient été établies sur la base d'un effectif moyen de 23 Volontaires des Nations Unies. En fait, 22 seulement ont été engagés, ce qui a permis de réaliser des économies de 80 900 dollars.
- e) *Personnel fourni par des gouvernements* —
29. Aucun changement.
- f) *Observateurs électoraux civils* —
30. Aucun changement.
- 3. Locaux/hébergement** (101 300)
31. *Location de locaux.* Les économies de 254 400 dollars réalisées à ce titre s'expliquent par la réduction des frais d'hébergement des agents contractuels recrutés sur le plan international, des Volontaires des Nations Unies et des contingents en raison du déploiement d'un personnel moins nombreux que prévu, d'où des économies de 739 000 dollars, qui ont été en partie contrebalancées par des dépenses supplémentaires de 484 600 dollars pour la location d'espaces destinés à l'entreposage du matériel appartenant aux contingents avant leur rapatriement ou leur affectation à de nouvelles missions.
32. *Aménagement et rénovation des locaux.* On n'avait pas prévu de ressources à ce titre, toutefois une dépense de 210 600 dollars a été enregistrée pour des travaux entrepris au cours de périodes précédentes. Ces travaux portaient sur des aménagements effectués au quartier général des FPNU en septembre et octobre 1995, la mise en place d'installations électriques dans les entrepôts de carburant au camp de Pleso en octobre 1995 et la construction d'aires de stationnement et de voies d'accès à la caserne Divulje à Split en 1994-1995. Le montant en question inclut également les sommes versées pour le règlement des factures correspondant au creusement de puits destinés à l'alimentation en eau potable de l'aéroport de Sarajevo et du camp abritant un bataillon, travaux effectués en 1992-1993.

33. *Fournitures d'entretien.* Des économies de 104 700 dollars ont été réalisées à ce titre, dans la mesure où les travaux d'entretien, limités aux zones où étaient regroupés les services administratifs et logistiques, ont porté uniquement sur des réparations mineures nécessaires à des fins de sécurité et sur des rénovations visant à permettre le fonctionnement des installations. Les prévisions de dépenses initiales tablaient sur la rénovation et l'entretien du quartier général des FPNU à Zagreb, de la base logistique de Pleso et de deux zones de stockage du matériel appartenant à l'ONU au camp de Polom et à Gracac.
34. *Services d'entretien.* Des économies de 110 200 dollars ont été réalisées à ce titre pour les raisons exposées ci-dessus au paragraphe 33.
35. *Éclairage, chauffage, énergie et eau.* Des dépenses supplémentaires de 353 200 dollars ont été enregistrées du fait que les factures correspondant aux services fournis pendant les périodes précédentes ont été reçues avec retard. La plupart de ces factures portaient sur les frais d'électricité et de gaz; les compagnies distributrices s'efforcent de mettre leur facturation à jour à la suite des offensives de 1995.
36. *Construction de locaux/bâtiments préfabriqués.* Des dépenses de 15 800 dollars ont été enregistrées; elles correspondent à l'achat pendant la période précédente d'une enceinte gonflable de type Rubb Hall pour le camp de Pleso et de pièces de rechange pour le matériel de cuisine spécialisé destiné à un contingent, et au paiement après coût d'un bloc sanitaire livré en 1993.
- 4. Remise en état des infrastructures (32 700)**
37. *Réfection des pistes d'atterrissage.* Pas de changement.
38. *Réfection des routes.* Des économies de 55 000 dollars ont été réalisées du fait de la réduction du programme prévu de réfection des routes et des aires de stockage à la base logistique de Pleso.
39. *Réparation des ponts.* Aucun crédit n'avait été prévu pour cette rubrique, mais les dépenses se sont élevées au total à 87 700 dollars. Il a fallu effectuer des réparations provisoires sur le pont de Crni près de Gorni Jakkuf, moyennant un coût de 7 900 dollars, pour faciliter l'enlèvement du matériel appartenant à l'ONU. En outre, une demande de remboursement, portant sur un montant de 79 800 dollars, a été reçue d'un pays fournissant des contingents qui avait procuré 42 mètres linéaires de matériel de pontage en 1994.
- 5. Transports (7 372 000)**
40. Le tableau ci-dessous indique le déploiement prévu et le déploiement effectif de véhicules par mois.

Type de véhicule	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin
Modèle civil						
Déploiement prévu	2 786	919	724	501	306	111
Déploiement effectif	1 915	1 710	1 340	1 050	1 046	924
Modèle militaire						
Déploiement prévu	400	200	—	—	—	—
Déploiement effectif	217	205	194	153	124	120
Véhicules de location						
Déploiement prévu	13	11	11	11	11	11
Déploiement effectif	23	18	3	—	—	—
Remorques appartenant à l'ONU						
Déploiement prévu	96	96	96	96	96	96
Déploiement effectif	281	268	239	164	176	176
Remorques appartenant aux contingents						
Prévu	160	80	—	—	—	—
Effectif	9	9	—	—	—	—

41. *Achat de véhicules.* Pas de changement.
42. *Location de véhicules.* Dans les prévisions de dépenses, on avait estimé qu'il faudrait louer en moyenne cinq véhicules légers et six véhicules lourds par mois. En fait, aucun véhicule léger n'a été loué et les besoins en véhicules lourds ont été moins élevés que prévu (sept par mois en moyenne). Les économies réalisées à cette rubrique pour la période à l'examen ont toutefois été contrebalancées par le versement d'une somme de 2 500 000 dollars pour le règlement d'un contentieux portant sur 50 véhicules tout terrain qui avaient été loués en 1995 et utilisés par des membres des contingents.
43. *Matériel d'atelier.* Des dépenses de 20 700 dollars ont été engagées pour l'achat de matériel nécessaire à la remise en état des véhicules.
44. *Pièces de rechange, réparations et entretien.* L'achat de pièces de rechange pour les véhicules motorisés a entraîné des dépenses de 788 100 dollars pendant la période à l'examen. La plupart des articles achetés étaient des petites pièces de rechange d'usure rapide telles que batteries et pneus pour les véhicules qui ont été remis en état et transférés à l'ATNUSO, à la MINUBH et à la FORDEPRENU. Les pièces de rechange de taille intermédiaire ou volumineuses étaient disponibles en stock. En outre, un montant de 428 000 dollars a été versé en règlement d'une demande de remboursement portant sur la remise en état de 12 autocars lourds qui ont été loués par les FPNU pour la relève des contingents en 1994 et 1995. Les clauses du contrat de location stipulaient que l'ONU devait rendre des véhicules en bon état au bailleur. Ces autocars avaient effectué de longs trajets en terrain accidenté en Bosnie-Herzégovine. Le contrat de location prenait fin en décembre 1995 mais les demandes de remboursement pour la remise en état des véhicules n'ont été reçues que pendant le deuxième trimestre de 1996. Un montant de 4 244 200 dollars a également été nécessaire pour le règlement après coup d'une lettre d'attribution.
45. *Carburants et lubrifiants.* Des dépenses supplémentaires d'un montant de 255 000 dollars ont dû être engagées pour transporter le matériel des FPNU transféré à l'ATNUSO, à la MINUBH et à la FORDEPRENU.
46. *Assurance.* On a enregistré un dépassement de 11 800 dollars du fait que le nombre de véhicules déployés a été plus important que prévu, comme il ressort du tableau ci-dessus.

6. Opérations aériennes

a) *Hélicoptères* (465 200)

47. Le tableau ci-dessous indique le déploiement prévu et le déploiement effectif d'hélicoptères par mois.

<i>Hélicoptères</i>	<i>Période</i>	<i>Nombre d'hélicoptères</i>	<i>Heures de base</i>	<i>Heures supplémentaires</i>
Bell 206				
Déploiement prévu	1er-15 janvier 1996	2	60,0	—
	16-31 janvier 1996	1	30,0	—
Déploiement effectif	1er-31 décembre 1995	3	51,7	—
	1er-31 janvier 1996	2	60,0	0,4
Bell 212				
Déploiement prévu	1er-31 janvier 1996	2	130,0	—
	1er-29 février 1996	2	130,0	—
Déploiement effectif	1er-31 décembre 1995	3	60,4	—
	1er-31 janvier 1996	3	58,5	—
	1er-29 février 1996	2	89,4	—
	1er-31 mars 1996	2	115,6	—
MI 26				
Déploiement prévu	1er-31 janvier 1996	2	40,0	—
Déploiement effectif	1er-31 janvier 1996	—	—	—

48. *Location/affrètement.* Les hélicoptères MI 26 n'ont pas été utilisés et trois hélicoptères Bell 212, au lieu de deux, sont restés sur le théâtre des opérations en janvier. En outre, alors qu'on avait initialement prévu de transférer deux hélicoptères Bell 212 à la MINUBH le 1er mars 1996, ces hélicoptères sont restés dans la zone d'opérations des FPNU jusqu'au 31 mars 1996. Ces modifications dans le déploiement des hélicoptères ont entraîné des dépenses supplémentaires de 131 315 dollars. De plus, des dépenses d'un montant de 371 835 dollars correspondant à l'utilisation de trois hélicoptères Bell 206 et trois hélicoptères Bell 212 en décembre 1995, ont été enregistrées pendant cette période du fait que les bons de commande pour le mois de décembre n'avaient pas été émis avant la clôture des comptes de 1995. Il en est donc résulté des dépenses supplémentaires d'un montant total de 503 200 dollars pour cette rubrique.
49. *Carburants et lubrifiants.* Des économies de 4 600 dollars ont été réalisées à cette rubrique par suite de la modification du schéma de déploiement des hélicoptères.
50. *Déploiement/retrait.* Un montant de 50 000 dollars avait été inclus dans les prévisions de dépenses pour le retrait de deux hélicoptères Bell 206 mais aucune dépense n'a été engagée à ce titre.
51. *Vols de ravitaillement.* Pas de changement.
52. *Peinture/préparation.* Pas de changement.
53. *Assurance responsabilité et risques de guerre.* La modification de la composition de la flotte d'hélicoptères a entraîné des dépenses supplémentaires de 6 850 dollars pendant la période à l'examen. Des dépenses d'un montant de 9 750 dollars ont également été enregistrées pour décembre 1995 du fait que les bons de commande correspondant à ce mois n'avaient pas été émis avant la clôture des comptes en fin d'exercice.
 - b) *Avions* 263 000
54. Le tableau ci-dessous indique le déploiement prévu et le déploiement effectif des avions par mois.

<i>Avions</i>	<i>Période</i>	<i>Nombre d'avions</i>	<i>Heures de base</i>	<i>Heures supplémentaires</i>
YAK 40				
Déploiement prévu	1er-31 janvier 1996	2	120,0	—
	1er-29 février 1996	2	120,0	—
	1er-31 mars 1996	1	60,0	—
Déploiement effectif	15-31 décembre 1995	2	40,4	—
	1er-31 janvier 1996	2	112,4	—
	1er-29 février 1996	2	120,0	27,1
	1er-7 mars 1996	2	87,8 ^a	—
	8-31 mars 1996	1	—	—
IL 76				
Déploiement prévu	1er-15 janvier 1996	2	75,0	30,0
	16-31 janvier 1996	1	37,5	30,0
	1er-29 février 1996	1	75,0	60,0
	1er-12 mars 1996	1	75,0	60,0
Déploiement effectif	1er-31 décembre 1995	2	150,0	34,0
	1er-12 janvier 1996	2	66,4 ^b	—
	13-31 janvier 1996	1	—	—
	1er-29 février 1996	1	18,9	—
	1er-12 mars 1996	1	3,9	—
AN 26				
Déploiement prévu	1er-31 janvier 1996	1	75,0	40,0
	1er-29 février 1996	1	75,0	—
	1er-31 mars 1996	1	75,0	—
	1er-30 avril 1996	1	75,0	—
	1er-31 mai 1996	1	75,0	—
	1er-30 juin 1996	1	75,0	—
Déploiement effectif	1er-31 janvier 1996	1	75,0	49,0
	1er-29 février 1996	1	75,0	50,0
	1er-31 mars 1996	1	75,0	29,0
	1er-30 avril 1996	1	75,0	47,0
	1er-31 mai 1996	1	75,0	1,0
	1er-30 juin 1996	1	75,0	32,0

^a Pour la période du 1er au 31 mars 1996.

^b Pour la période du 1er au 31 janvier 1996.

55. *Location/affrètement.* Le nombre d'avions YAK 40 a été ramené de 2 à 1 le 8 mars 1996, au lieu du 1er mars 1996. Des dépenses d'un montant de 360 000 dollars, correspondant à l'utilisation de deux avions YAK 40 et de deux avions IL 76 en décembre 1995, ont été enregistrées du fait que les bons de commande pour ce mois n'avaient pas été émis avant la clôture des comptes de 1995. Au total, les dépenses supplémentaires se sont élevées à 440 000 dollars pour cette rubrique.
56. *Carburants et lubrifiants.* Les économies réalisées à cette rubrique s'expliquent par la modification du nombre d'heures de vol effectuées par les différents avions. L'avion IL 76 consomme sept fois plus de carburant que les avions YAK 40 et AN 26, mais il n'a volé que 89,2 heures sur les 262,5 prévues pendant cette période.

57. *Déploiement/retrait.* Des crédits avaient été prévus pour les frais de retrait des avions qui devaient être rapatriés, à savoir les deux YAK 40 (50 000 dollars) et les deux IL 76 (50 000 dollars). En fait, aucune dépense n'a été engagée à ce titre puisque le coût du retrait a été inclus dans les frais de location/affrètement. En revanche, le retrait de l'avion AN 26 a entraîné des dépenses de 38 200 dollars.
58. *Peinture/préparation.* Pas de changement.
59. *Vols de ravitaillement.* Pas de changement.
60. *Assurance responsabilité et risques de guerre.* Pas de changement.
- c) *Indemnité de subsistance des équipages* (4 200)
61. Les prévisions de dépenses avaient été établies sur la base d'un montant de 8 300 dollars par mois au titre de l'indemnité de subsistance versée aux équipages pour les nuits passées hors du lieu d'affectation. Les dépenses effectives pour la période considérée se sont élevées à 35 250 dollars, ce montant se décomposant comme suit : 6 500 dollars pour les équipages des avions, 6 000 dollars pour les équipages des hélicoptères Bell 206 et 22 750 dollars pour les équipages des hélicoptères Bell 212. Des dépenses supplémentaires de 18 750 dollars correspondant à décembre 1995 (soit 9 000 dollars pour les équipages des hélicoptères Bell 206 et 9 750 dollars pour les équipages des hélicoptères Bell 212) ont été enregistrées, du fait que les bons de commande pour ce mois n'avaient pas été émis avant la clôture des comptes en fin d'exercice.
- d) *Autres dépenses* 347 500
62. *Services et matériel de contrôle de la circulation aérienne.* L'assistance fournie aux nouvelles missions pendant la période de transition a entraîné des dépenses supplémentaires de 29 000 dollars.
63. *Droits d'atterrissage et manutention au sol.* Les économies réalisées à cette rubrique sont dues au fait que les vols long courrier ont été moins nombreux et les vols à courte distance plus nombreux que prévu pendant cette période. Pour les vols long courrier, les frais de manutention au sol sont à la charge de l'ONU, tandis que pour les vols à courte distance, ces frais sont couverts dans le cadre de l'accord sur le statut des forces.
64. *Citernes à carburant.* Pas de changement.
- 7. Opérations navales** —
65. Pas de changement.
- 8. Transmissions** 53 500
66. *Matériel de transmissions.* Un crédit de 3 000 dollars à cette rubrique représente l'effet net d'un crédit de 4 800 dollars correspondant à du matériel perdu par négligence par des agents contractuels recrutés sur le plan international, d'une part, et, de l'autre, d'un débit de 1 800 dollars correspondant à une indemnité versée par une compagnie d'assurance.
67. *Fournitures et pièces de rechange.* Un dépassement de 66 400 dollars à cette rubrique a été causé par l'appui assuré à l'intention de l'IFOR par le réseau de communication de l'ONU. Le remboursement correspondant a été porté au crédit de la rubrique des recettes diverses. Il a également fallu déboursier 16 400 dollars pour régler une lettre d'attribution établie a posteriori.
68. *Matériel d'atelier et d'essai.* Aucune dépense n'avait été prévue à cette rubrique, mais il a fallu engager une petite dépense de 600 dollars pour acheter du matériel nécessaire à l'entretien du réseau.
69. *Communications par réseaux commerciaux.* Une économie de 133 900 dollars a été réalisée du fait que le personnel en poste dans les bureaux isolés en a été retiré plus tôt que prévu.
- 9. Matériel divers** (1 697 700)
70. *Mobilier de bureau.* Pas de changement.
71. *Matériel de bureau.* Une dépense imprévue de 200 dollars a été engagée à cette rubrique.

72. *Matériel informatique.* Un montant de 37 200 dollars avait été pris en compte dans les prévisions pour l'achat de logiciels divers, notamment de logiciels antivirus. La plus grande partie des besoins ayant été satisfaite par prélèvement sur les stocks existants, une économie de 30 200 dollars a été réalisée.
73. *Groupes électrogènes.* Pas de changement.
74. *Matériel d'observation.* Pas de changement.
75. *Citernes à essence et débitmètres.* Pas de changement.
76. *Citernes à eau et fosses septiques.* Pas de changement.
77. *Matériel médical et dentaire.* Pas de changement.
78. *Matériel d'hébergement.* Il a fallu consacrer des fonds au règlement d'une demande de remboursement concernant du matériel mis à disposition par un pays fournisseur de contingents, au titre d'une lettre d'attribution dont le montant effectif dépassait de 34 700 dollars celui de l'engagement comptabilisé au titre des exercices antérieurs.
79. *Matériel de réfrigération.* Pas de changement.
80. *Autre matériel divers.* Il a fallu dépenser 29 900 dollars pour acheter des outils et du matériel de rechange.
81. *Matériel pour la défense des périmètres.* Une petite dépense de 300 dollars a été enregistrée à cette rubrique.
82. *Pièces de rechange, réparations et entretien.* Une économie de 84 300 dollars a été réalisée sur les articles qui figurent à la section A de la présente annexe, ce qui a compensé en partie une dépense supplémentaire d'un montant de 1 747 000 dollars relative à une lettre d'attribution établie a posteriori.
83. *Matériel d'épuration de l'eau.* On a constaté à cette rubrique une dépense imprévue de 100 dollars.

10. Fournitures et services

- a) *Services divers* 240 300
84. *Vérification des comptes.* Pas de changement.
85. *Services contractuels.* Des économies d'un montant total de 2 023 400 dollars ont été réalisées à cette rubrique sur huit contrats et des dépassements d'un montant total de 520 600 dollars ont été enregistrés sur quatre contrats, soit une économie nette de 1 502 800 dollars.
86. Du fait que les effectifs étaient plus faibles que prévu, des économies de 198 500 dollars ont été réalisées sur les frais de blanchisserie, de teinturerie et de coiffeur relatifs au personnel militaire. Des mesures de contrôle rigoureuses ont été imposées en ce qui concerne le blanchissage des vêtements des civils, permettant d'économiser 64 500 dollars. Les activités relatives à l'administration et à la logistique ont été regroupées dans un nombre réduit de bâtiments, ce qui a permis d'économiser 215 400 dollars sur les frais de nettoyage des locaux et des fosses septiques. Une économie de 140 100 dollars au titre des services contractuels d'appui a été réalisée du fait que les contingents étaient tenus de se servir des moyens de l'ONU lors de leur déploiement ou de leur rapatriement. Une analyse critique permanente des responsabilités incombant aux FPNU au titre de l'assainissement de l'environnement a permis de dépenser 1 380 700 dollars de moins qu'initialement prévu. Les économies réalisées sur les réparations d'ordre technique se sont élevées au total à 24 200 dollars.
87. En revanche, des dépenses supplémentaires ont dû être engagées pour un montant de 218 600 dollars pour ce qui est des services de restauration, car il a fallu des installations supplémentaires pour nourrir les contingents en transit. Des dépenses de 27 100 dollars ont été enregistrées pour des services de pompes funèbres qui se rapportaient à un exercice antérieur. Par ailleurs, il a fallu déboursier 22 900 dollars pour régler une lettre d'attribution relative à un exercice antérieur, ce qui a provoqué un dépassement, ainsi que 252 000 dollars réglés à la base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi.
88. *Services informatiques.* Pas de changement.

89. *Service de sécurité.* On a constaté à cette rubrique un dépassement de 119 400 dollars. Il a fallu faire appel aux services d'agents supplémentaires pour assurer la sécurité des locaux où on a provisoirement entreposé, avant de les renvoyer dans les pays d'origine, du matériel, des fournitures et des matériaux appartenant aux contingents.
90. *Services et traitements médicaux.* Le montant prévisionnel des dépenses, soit 7 900 dollars, avait été calculé en prenant un taux standard de 1 dollar par mois et par membre des contingents pour couvrir les petites dépenses médicales ou d'hospitalisation. Cependant, des hospitalisations de longue durée ont été nécessaires pour plusieurs personnes victimes d'accidents de la circulation ou gravement blessées dans l'exercice de leurs fonctions. Il a fallu dépenser un montant supplémentaire de 836 000 dollars à ce titre. Il a aussi fallu consacrer 2 200 dollars au règlement d'une lettre d'attribution établie a posteriori.
91. *Demandes d'indemnisation et règlements.* Pas de changement.
92. *Dépenses de représentation.* Un contrôle rigoureux de l'utilisation des fonds prévus à cet effet a permis d'économiser 15 900 dollars.
93. *Autres services.* Les dépenses engagées au titre de cette rubrique comprennent 120 000 dollars de dépenses de péages routiers dans l'ex-Yougoslavie par les FPNU, qui font l'objet d'un litige. Les péages en question ont été payés par des véhicules lourds transportant du matériel et des fournitures à l'intention de la MINUBH, de l'ATNUSO et de la FORDEPRENU. Les autres dépenses de cette rubrique ont été les suivantes : 170 500 dollars de frais bancaires; 3 600 dollars correspondant au règlement d'une lettre d'attribution concernant une étude destinée à évaluer un système de distribution des carburants dans l'ex-Yougoslavie, qui avait été transférée de l'Opération des Nations Unies en Somalie (ONUSOM) à la base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi; 51 700 dollars de dépenses diverses, dont par exemple une prime d'assurance contre les actes de malveillance.
- b) *Fournitures diverses* 339 100
94. *Papeterie et fournitures de bureau.* Une économie de 117 300 dollars a été réalisée en utilisant les stocks existants.
95. *Fournitures médicales.* Une économie de 91 200 dollars a été réalisée en utilisant les stocks existants.
96. *Fournitures sanitaires et de nettoyage.* Une économie de 78 700 dollars a été réalisée en utilisant les stocks existants.
97. *Abonnements.* Les dépenses supplémentaires à cette rubrique se sont élevées à 8 400 dollars.
98. *Fournitures électriques.* Une économie de 147 300 dollars a été réalisée en utilisant les stocks existants.
99. *Bâches antiprojectiles pour véhicules.* Pas de changement.
100. *Accessoires d'uniforme, drapeaux et autocollants.* Une économie de 19 500 dollars a été réalisée, une partie des besoins ayant été couverte en puisant dans les stocks existants.
101. *Fournitures pour la défense des périmètres.* Les dépenses supplémentaires au titre de cette rubrique se sont élevées à 37 500 dollars; elles ont été consacrées en partie à l'achat d'éléments nécessaires pour sécuriser les centres où le matériel appartenant à l'ONU ou aux contingents était regroupé avant d'être redéployé ou rapatrié (18 700 dollars), le solde ayant servi à régler une lettre d'attribution se rapportant à un exercice antérieur (18 800 dollars).
102. *Cartes d'état-major.* Il a fallu dépenser 3 300 dollars pour régler une lettre d'attribution établie a posteriori par un gouvernement fournisseur de contingents.
103. *Intendance et magasins.* Une économie de 45 600 dollars a été réalisée grâce à l'utilisation des stocks existants.
104. *Autres fournitures diverses.* Un montant de 3 200 dollars a été dépensé pour l'achat de fournitures qui ne pouvaient pas être classées ailleurs. Il a également fallu dépenser 108 100 dollars pour régler une lettre d'attribution établie a posteriori.

- 11. Fournitures et services liés aux élections** —
105. Pas de changement.
- 12. Programmes d'information** 37 700
106. *Matériel.* Un montant de 1 000 dollars a été dépensé pour remplacer le matériel photographique, bien que cette dépense n'ait pas été prévue lors de l'établissement des prévisions budgétaires.
107. *Accessoires et fournitures.* Le montant estimatif des dépenses prévoyait le financement d'un reste d'activité d'information pour les FPNU et celui de programmes préliminaires d'information pour l'ATNUSO et la MINUBH. Une économie de 30 200 dollars a été réalisée du fait que les activités d'information des FPNU ont été réduites et que la responsabilité de ce domaine a été transférée aux nouvelles missions.
108. *Services contractuels.* Une économie de 14 000 dollars a été réalisée à cette rubrique, pour les raisons exposées ci-dessus au paragraphe 107.
109. *Dépenses de production au titre de l'information.* Une dépense de 5 500 dollars a été enregistrée; il s'agissait de la location, au cours de l'exercice précédent, d'une régie de montage.
- 13. Programmes de formation** —
110. Pas de changement.
- 14. Programmes de déminage**
- a) Acquisition de matériel* —
111. Pas de changement.
- b) Fournitures, services et dépenses de fonctionnement* (1 300)
112. Les dépenses, d'un montant de 1 300 dollars, ont concerné, d'une part, l'achat de bandes VHS vierges (500 dollars) aux fins des bandes vidéo de mise en garde contre les mines réalisées par les services de télévision des Nations Unies pour le compte du Centre de déminage des FPNU, et, de l'autre, l'impression de brochures de mise en garde contre les mines (800 dollars) intitulées «Les mines du Pacte de Varsovie — conseils pour la neutralisation et le désamorçage des mines dans l'ex-Yougoslavie».
- 15. Aide au désarmement et à la démobilisation** —
113. Pas de changement.
- 16. Fret aérien et de surface** (1 814 100)
114. *Transport du matériel appartenant aux contingents.* Il a fallu engager à cette rubrique des dépenses supplémentaires pour un montant de 173 300 dollars, car la quantité de matériel appartenant aux contingents était plus grande que prévu. Il a également fallu dépenser 2 279 500 dollars pour régler deux lettres d'attribution établies a posteriori.
115. *Transport aérien militaire.* Pas de changement.
116. *Fret et cartage par les soins d'entreprises privées.* Une économie de 638 700 dollars a été réalisée à cette rubrique, car, du fait du transfert d'actifs des FPNU à l'ATNUSO, à la MINUBH et à la FORDEPRENU et de la vente d'actifs à l'IFOR, il y a eu moins de matériel à transporter à la base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi.
- 17. Système intégré de gestion** —
117. Pas de changement.
- 18. Compte d'appui aux opérations de maintien de la paix** —
118. Pas de changement.

- 19. Contributions du personnel** (1 120 500)
119. On a constaté à cette rubrique des dépassements de 313 200 dollars au titre du personnel recruté sur le plan international et de 807 300 dollars au titre du personnel recruté localement, car les effectifs ont été plus nombreux que prévu pendant la période considérée.
- 20. Recettes provenant des contributions du personnel** 1 120 500
120. Ce montant est directement fonction de celui de la rubrique 19 qui précède.
- 21. Contributions volontaires en nature** —
121. Pas de changement.

Annexe III
Personnel militaire et personnel civil :
déploiement prévu et déploiement effectif
pour la période du 1er janvier au 30 juin 1996

	<i>31 janvier</i>	<i>29 février</i>	<i>31 mars</i>	<i>30 avril</i>	<i>31 mai</i>	<i>30 juin</i>
Observateurs militaires						
Déploiement prévu	144	—	—	—	—	—
Déploiement effectif	144	12	2	—	—	—
Écart	—	(12)	(2)	—	—	—
Contingents						
Déploiement prévu	6 256	296	296	231	171	171
Déploiement effectif	2 077	337	184	129	80	74
Écart	4 179	(41)	112	102	91	97
Police civile						
Déploiement prévu	115	—	—	—	—	—
Déploiement effectif	115	195	—	—	—	—
Écart	—	(195)	—	—	—	—
Personnel international						
Déploiement prévu	376	327	264	264	264	263
Déploiement effectif	555	398	245	261	275	245
Écart	(179)	(71)	19	3	(11)	18
Personnel local						
Déploiement prévu	1 393	280	269	269	269	269
Déploiement effectif	1 918	1 554	1 147	1 138	884	775
Écart	(525)	(1 274)	(878)	(869)	(615)	(506)
Personnel contractuel international						
Déploiement prévu	950	800	750	700	650	500
Déploiement effectif	905	802	732	704	344	295
Écart	45	(2)	18	(4)	306	205
Volontaires des Nations Unies						
Déploiement prévu	23	23	23	23	23	23
Déploiement effectif	22	22	22	21	21	21
Écart	1	1	1	2	2	2

Annexe IV

Effectifs autorisés et postes pourvus pour la période du 1er janvier au 30 juin 1996

	Janvier		Février		Mars		Avril		Mai		Juin		Moyenne
	Postes autorisés	Postes pourvus	Postes autorisés	Postes pourvus	Postes autorisés	Postes pourvus	Postes autorisés	Postes pourvus	Postes autorisés	Postes pourvus	Postes autorisés	Postes pourvus	
Personnel civil													
Personnel international													
Secrétaire général adjoint	1	1	1	1	—	—	—	—	—	—	—	—	0
Sous-Secrétaire général	4	5	1	2	1	1	1	1	1	1	—	1	2
D-2	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
D-1	11	14	5	11	2	3	2	3	2	2	2	3	6
P-5	24	34	22	24	16	12	16	11	16	13	16	14	18
P-4	54	81	23	49	20	27	20	25	20	30	20	21	39
P-3	36	76	34	49	29	36	29	39	29	38	29	39	46
P-2	40	46	24	32	6	12	6	16	6	8	6	9	21
Total partiel	171	258	111	169	75	92	75	96	75	93	74	88	133
Agents du Service mobile	28	64	80	50	80	31	80	46	80	57	80	47	49
Agents des services généraux (1re classe)	22	25	16	22	1	17	1	16	1	2	1	1	14
Agents des services généraux (Autres classes)	136	188	113	137	103	97	103	95	103	116	103	103	123
Agents du Service de sécurité	19	20	7	20	5	8	5	8	5	7	5	6	12
Total partiel	205	297	216	229	189	153	189	165	189	182	189	157	197
Total, personnel international	376	555	327	398	264	245	264	261	264	275	263	245	330
Personnel local	1 393	1 918	280	1 554	269	1 147	269	1 138	269	884	269	775	1 236
Personnel contractuel international	950	905	800	802	750	732	700	704	650	344	500	295	630
Volontaires des Nations Unies	23	22	23	22	23	22	23	21	23	21	23	21	22
Total, personnel civil	2 742	3 400	1 430	2 776	1 306	2 146	1 256	2 124	1 206	1 524	1 055	1 336	2 218

Annexe V

Modifications apportées aux prévisions de dépenses pour la période du 1er juillet 1996 au 30 juin 1997

A. Tableau récapitulatif

(En milliers de dollars des États-Unis)

	<i>Prévisions de dépenses initiales</i>	<i>Prévisions de dépenses révisées</i>	<i>Augmentation/ diminution</i>
	(1)	(2)	(3) = (2) - (1)
Autres dépenses afférentes au personnel militaire			
Matériel appartenant aux contingents	—	616,0	616,0
Indemnisation en cas de décès ou d'invalidité	40,0	40,0	0,0
Total partiel	40,0	656,0	616,0
Personnel international et personnel local			
Traitements du personnel international	11 545,0	8 741,3	-2 803,7
Traitements du personnel local	1 332,0	2 843,6	1 511,6
Personnel temporaire (remplaçants et surnuméraires)	—	300,0	300,0
Consultants	—	—	—
Heures supplémentaires	—	25,0	25,0
Dépenses communes de personnel	4 807,6	5 309,6	502,0
Indemnité de subsistance (missions)	6 212,8	5 364,0	-848,8
Autres voyages autorisés	68,3	117,4	49,1
Total partiel	23 965,7	22 700,9	-1 264,8
Transports			
Achat de véhicules	—	—	—
Location de véhicules	20,0	20,0	—
Matériel d'atelier	—	—	—
Pièces de rechange, réparations et entretien	250,8	739,8	489,0
Carburants et lubrifiants	215,7	215,7	—
Assurance	16,0	16,0	—
Total partiel	502,5	991,5	489,0
Transmissions (éléments complémentaires)			
Matériel de transmissions	—	—	—
Pièces de rechange et fournitures	120,0	120,0	—
Matériel d'atelier et d'essai	—	—	—
Communications par réseaux commerciaux	256,0	671,4	415,4
Total partiel	376,0	791,4	415,4
Contributions du personnel	3 551,8	3 296,2	-255,6
Total partiel	28 436,0	28 436,0	—

B. Renseignements complémentaires

1. *Matériel appartenant aux contingents.* On trouve sous cette rubrique le montant de 616 000 dollars correspondant aux économies dues aux modifications apportées aux montants prévus pour le personnel civil, les transports et les transmissions.
2. *Traitements du personnel international.* La réduction de 2 803 700 dollars est due au fait que le nombre de mois de travail a été ramené de 2 000 à 1 688. Les prévisions de dépenses révisées ont été calculées sur la base des effectifs indiqués dans l'annexe VI.
3. *Traitements du personnel local.* L'augmentation de 1 511 600 dollars est due pour partie au fait que le nombre de mois de travail a été porté de 833 à 1 947 et pour partie au fait qu'une augmentation des traitements de 15 % a été approuvée à compter du 1er juillet 1996. Les nouvelles prévisions supposent une rémunération annuelle de 14 189 dollars, soit un traitement net de 12 770 dollars et un complément de 7 748 kunas (l'équivalent de 1 119 dollars).
4. *Personnel temporaire (remplaçants et surnuméraires).* Un montant de 300 000 dollars a été prévu pour les 210 mois de travail de personnel temporaire qui seront nécessaires pour terminer certains projets relatifs à la liquidation de la mission dans des délais très brefs, par exemple le transport par la route, le tri, le nettoyage, l'emballage et la mise en caisses des actifs. Bon nombre de ces tâches doivent être effectuées avant le début de l'hiver.
5. *Heures supplémentaires.* Les prévisions marquent une augmentation de 25 000 dollars à cette rubrique; les engagements de dépenses seront approuvés au cas par cas, lorsqu'on ne pourra pas faire autrement, pour éviter que l'achèvement d'une tâche soit retardé pour cause de manque d'effectifs.
6. *Dépenses communes de personnel.* L'augmentation de 502 000 dollars s'explique par le fait que le paramètre budgétaire pour le personnel local a été porté de 83 dollars à 267 dollars par mois pour tenir compte des cotisations à la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies.
7. *Indemnité de subsistance (missions).* La réduction, d'un montant de 848 800 dollars, s'explique par la réduction du nombre de mois de travail de personnel international.
8. *Autres voyages autorisés.* L'augmentation, de 68 300 à 117 400 dollars, a été calculée sur la base des dépenses effectives à ce jour. Les dépenses supplémentaires prévues à cette rubrique concernent les déplacements des vérificateurs internes et une mission entreprise à Zagreb par une équipe du Département des opérations de maintien de la paix du Secrétariat afin de négocier sur place avec les militaires les montants qui devront être remboursés au titre du matériel appartenant aux contingents. On peut citer un cas où de telles négociations ont permis à l'Organisation d'économiser 14 millions de dollars.
9. *Pièces de rechange, réparations et entretien.* Dans les prévisions de dépenses initiales concernant la liquidation de la mission, on avait supposé qu'il faudrait 88 camions pour les opérations de liquidation. En outre, il faudra remettre en état, avant de les répartir entre d'autres missions, 489 des 600 véhicules qui étaient en la possession des FPNU au 1er juillet 1996. La plus grande partie du parc de la mission est constituée de véhicules de troisième génération qui ont été utilisés précédemment par l'Autorité provisoire des Nations Unies au Cambodge (APRONUC), l'Opération des Nations Unies au Mozambique (ONUMOZ) et l'ONUSOM et qui nécessitent des réparations importantes.
10. *Communications par les réseaux commerciaux.* L'augmentation de 415 400 dollars se rapporte aux communications par les réseaux commerciaux (341 000 dollars), à la location de six terminaux INMARSAT «C» (38 400 dollars), à des frais de valise diplomatique (16 000 dollars) et au transport vers le Siège des dossiers de la mission (20 000 dollars). Les dépenses de communications téléphoniques internationales sont beaucoup plus élevées que prévu, surtout pour les activités relatives aux achats, aux finances et aux demandes d'indemnisation. On n'avait pas prévu de matériel INMARSAT «C» pour les zones isolées de Bosnie-Herzégovine, car on escomptait que tout le personnel des FPNU aurait quitté ces zones — ce qui n'a pas été possible —, et le matériel reste donc nécessaire.
11. *Contributions du personnel.* La diminution de 255 600 dollars s'explique par la réduction du nombre de mois de travail de personnel international.

Annexe VI
Personnel civil : tableau d'effectifs, par catégorie
et par classe, pour la liquidation des Forces de paix
des Nations Unies pour la période du 1er juillet 1996
au 28 février 1997

	<i>Juillet 1996</i>	<i>Août 1996</i>	<i>Septembre 1996</i>	<i>Octobre 1996</i>	<i>Novembre 1996</i>	<i>Décembre 1996</i>	<i>Janvier 1997</i>	<i>Février 1997</i>	<i>Total</i>
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur									
Secrétaire général adjoint	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Sous-Secrétaire général	—	—	—	—	—	—	—	—	—
D-2	1	1	1	1	1	1	1	1	8
D-1	2	2	2	2	2	2	2	2	16
P-5	15	15	15	15	15	13	11	11	110
P-4	22	22	22	22	18	18	12	12	148
P-3	43	42	42	42	37	37	30	24	297
P-2	32	29	29	29	22	22	12	7	182
Total partiel	115	111	111	111	95	93	68	57	761
Agents des services généraux et catégories apparentées									
Agents du Service mobile	58	58	46	46	46	41	29	27	351
Agents des services généraux (1re classe)	5	5	5	5	5	5	5	3	38
Agents des services généraux (Autres classes)	85	84	72	66	62	61	38	38	506
Agents du Service de sécurité	5	5	5	5	4	4	2	2	32
Total partiel	153	152	128	122	117	111	74	70	927
Total, personnel international	268	263	239	233	212	204	142	127	1 688
Total, personnel local	344	320	325	288	232	205	120	113	1 947
Total, personnel civil	612	583	564	521	444	409	262	240	3 635

Annexe VII

Personnel civil : tableau d'effectifs, par unité administrative, pour la liquidation des Forces de paix des Nations Unies pour la période du 1er juillet 1996 au 28 février 1997

	SSG	SGA	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2	Agents du Service mobile	Agents des services généraux (1re classe)	Agents des services généraux (Autres classes)	Agents du Service de sécurité	Personnel local	Total
Bureau du Sous-Secrétaire général à la gestion et à la coordination	—	—	—	—	1	—	1	—	—	—	1	—	2	5
Vérificateur résident	—	—	—	—	—	8	8	—	5	—	3	—	—	24
Section de la sécurité	—	—	—	—	8	—	14	7	13	—	8	32	51	133
Bureau du Directeur	—	—	8	—	8	4	8	—	5	—	16	—	16	65
Section du Comité des enquêtes	—	—	—	—	8	12	30	23	16	8	46	—	24	167
Section de l'informatique	—	—	—	—	—	8	12	6	22	—	6	—	72	126
Contrôle des biens	—	—	—	—	—	6	8	9	19	—	38	—	121	201
Bureau juridique	—	—	—	—	8	8	18	8	—	—	16	—	—	58
Total partiel	—	—	—	—	33	46	99	53	80	8	134	32	286	779
Services administratifs														
Bureau du Chef de l'administration	—	—	—	8	4	4	—	—	—	—	8	—	—	24
Achats	—	—	—	—	8	24	33	14	—	7	18	—	104	208
Finances	—	—	—	—	8	14	25	18	—	—	60	—	150	275
Personnel	—	—	—	—	6	8	13	3	—	7	41	—	98	176
Services généraux	—	—	—	—	8	10	14	8	26	8	65	—	132	271
Budget	—	—	—	—	6	8	16	11	—	—	23	—	48	112
Personnel contractuel international	—	—	—	—	—	—	1	1	—	—	—	—	—	2
Groupe médical	—	—	—	—	7	—	—	—	—	—	—	—	—	7
Total partiel	—	—	—	8	47	68	102	55	26	22	215	—	532	1 075
Services d'appui intégrés														
Bureau du Chef des Services d'appui intégrés et des services chargés de la logistique et de la liquidation	—	—	—	8	8	—	20	14	23	8	38	—	42	161
Section des communications	—	—	—	—	—	8	8	6	42	—	24	—	214	302
Gestion des biens et des stocks	—	—	—	—	6	—	9	13	22	—	31	—	171	252
Section des transports	—	—	—	—	8	—	14	6	89	—	6	—	311	434
Mouvements aériens et de surface	—	—	—	—	—	—	8	—	8	—	—	—	9	25
Groupe de la liquidation des actifs	—	—	—	—	—	8	8	13	1	—	35	—	61	126
Groupe de l'appui en matière de génie	—	—	—	—	8	18	29	22	60	—	23	—	321	481
Total partiel	—	—	—	8	30	34	96	74	245	8	157	—	1 129	1 781
Total	—	—	8	16	110	148	297	182	351	38	506	32	1 947	3 635